Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 2 (1975)

Artikel: Le moustérien alpin : révision critique
Autor: Jéquier, Jean-Pierre
Kapitel: II: Le "culte de l'ours"
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835625

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHAPITRE II

Le „culte de l'ours"

1. LES DIVERSES INTERPRÉTATIONS SUSCITÉES PAR LES ACCUMULATIONS, DISPOSITIONS ET LOCALISATIONS PARTICULIÈRES DE CRANES ET D'OSSEMENTS D'OURS

L'existence de relations mentales profondes entre les chasseurs préhistoriques et l'ours des cavernes a été affirmée avec force dès 1921 par Bächler. Couronnement en quelque sorte idéal de son « Paléolithique alpin », elles sont, par la grande ancienneté des manifestations psychiques complexes qu'elles postulent, d'un intérêt exceptionnel pour la Préhistoire de l'humanité, et l'on comprend qu'elles aient occupé ou occupent encore une place non négligeable dans les travaux d'auteurs de domaines fort différents. C'est ainsi que, parmi ces derniers, se trouvent aux côtés de préhistoriens chevronnés (Breuil et Lantier, Menghin, Zotz, Kraft, Maringer, Obermaier, etc.), des ethnologues (P.W. Schmidt, Gahs, Findeisen, Koppers, etc.) des philologues (Meuli) et indo-germanistes (Wüst), des philosophes (Gehlen) et enfin des paléontologues (Ehrenberg, Malez, etc.) pour n'en citer que quelques-uns. A cette diversité d'origine, ainsi qu'à celle des découvertes d'ailleurs qui sont loin d'être homogènes, correspondent des conceptions parfois très éloignées de celles de Bächler. Nous en donnerons un rapide aperçu avant de passer en revue de façon approfondie les trouvailles qui s'y rattachent.

a) L'explication religieuse.

Rappelons que les accumulations de crânes et d'ossements d'ours des cavernes du Drachenloch proviennent, selon leur inventeur (Bächler, 1921, pp. 108-110), d'un « emmagasinage » intentionnel de trophées de chasse, s'identifiant parfaitement au « culte primitif de la chasse et du sacrifice (... die ganz innerhalb den Rahmen des Primitiven Jagd- und Opferkultus gehört...), tel qu'on le rencontre chez les préhistoriques, ou même les peuples primitifs actuels, se livrant à la chasse ». Il y a sacrifice, car ces dépôts cultuels contiennent toujours les plus gros et les plus beaux crânes ou ossements, soit le plus précieux de tout le butin de chasse. Il y a « culte » par l'hommage rendu à une divinité ou à des esprits protecteurs, que l'on tente ainsi d'influencer favorablement pour l'avenir. Les crânes d'ours déposés dans les parties les plus profondes et secrètes du Wildenmannlisloch, ceux qui ont été enfermés et protégés dans des caissons de pierre au Drachenloch, sont les signes extérieurs d'« actes de grande piété de nature mystique » (Bächler, 1934, pp. 164-165).

L'idée d'un culte sacrificiel semble être apparue à peu près simultanément chez Hörmann (1923, 1933), en tous cas indépendamment, selon ses dires, de celle de l'auteur saint-gallois, à la suite d'un ensemble de découvertes assez semblables dans la Petershöhle. Elle est reprise, approuvée et complétée par Menghin (1926), P.W. Schmidt (1926), Gahs (1928), qui précisent qu'il s'agit d'un « sacrifice des prémices à un Etre suprême » (Primizialopfer !), constituant à la fois le premier et le plus ancien témoignage d'adoration porté à la Divinité, d'unicité de celle-ci et de soumission totale à Dieu.

L'argumentation, essentiellement comparative, s'appuie sur un ensemble important de faits ethnographiques observés surtout parmi diverses peuplades actuelles ou subactuelles des régions septentrionales d'Eurasie et d'Amérique (Gahs, op. cit., Holmberg, 1925-1926, etc.). Les coutumes des chasseurs Chevsours du Caucase, décrites par Pfizenmaier (1919, 1920), sont utilisées aux mêmes fins.

Meuli (1945) rejette l'hypothèse des « offrandes de crânes et d'os longs » et ne reconnaît au Drachenloch que des inhumations rituelles d'animaux qui, à l'origine, n'étaient en connexion ni avec une magie, ni avec un totémisme ou une croyance religieuse au sens propre du mot. Elles traduiraient l'existence de relations très étroites entre le chasseur et le gibier, d'un souci d'assurer une nouvelle vie à ce dernier, une réincarnation, en enterrant rituellement certaines parties importantes de son corps. Qu'il y ait eu, parallèlement à ce rite, des croyances en des divinités, est possible, mais indémontrable. Luquet (1939), par contre, considère que les découvertes faites dans les grottes alpines rendent très probable, à une certaine époque du Paléolithique inférieur, la réalité d'offrandes de quartiers de venaison d'ours (têtes et membres). Mais il souligne que les vestiges retrouvés ne fournissent au-

cune indication sur les êtres à qui elles étaient destinées, ni sur les intentions qui les dictaient. D'autres auteurs comme Kraft (1942), Maringer (1958), Volmar (1940, 1943), Tschumi (1949), Lindner (1941), Heller (1957), Grahmann (1952), acceptent sans grande réserve l'explication religieuse.

Dans un sens religieux différent, Vertes (1958-1959) admet, sur la foi des dépôts de crânes et d'ossements, que l'ours a rempli des fonctions totémiques, ou tout au moins prétotémiques. L'apparition du « culte de l'ours » serait, selon lui, contemporaine de la formation des premières sociétés primitives, les clans et les tribus. Les nombreuses survivances dans le langage et le folklore hongrois de « Bärenlieder » ou de coutumes en rapport avec l'ours confirmeraient l'importance du rôle joué par ce dernier dans le passé.

b) L'explication magique.

L'hypothèse de pratiques magiques, en relation avec l'ours des cavernes, catégoriquement repoussée par l'école viennoise, connaît néanmoins de nombreux partisans. Elle prendra forme surtout chez Koppers (1938, p. 97) et chez Zotz (1937, 1939, 1958). Elle est fondée sur les différences qui opposent les découvertes effectuées par ce dernier dans les grottes de Silésie (Hellmichhöhle, Reyersdorferhöhle) à celles des cavernes alpines et bavaroises. Ces pratiques auraient compris différents rites où l'acte capital consistait en la consommation de la cervelle de l'ours. Celui-ci aurait fait l'objet d'une profonde vénération, et certains éléments de son squelette auraient été conservés dans des dépôts intentionnels. Un crâne portant une denture « limée » du vivant de l'animal indiquerait même la tenue en captivité de l'ours dans certains cas. Il s'agit donc là d'un véritable culte de l'ours, au sens strict du terme, dont l'ethnologie livre des exemples aussi nombreux et variés (Hallowel, 1926 (?) que ceux avancés à l'endroit de l'explication purement religieuse. Selon Koppers (1946), le «sacrifice des prémices» est antérieur au culte de l'ours proprement dit et aux manifestations à caractère magique qui l'accompagnent, ce qui, archéologiquement, semble être confirmé, puisque les trouvailles de Zotz correspondent aux périodes les plus récentes.

Ehrenberg (1953) attribue également au culte de l'ours les « inhumations » de crânes et d'ossements qu'il a mises au jour dans la grotte de Salzofen. Certains indices, la présence d'os péniens à proximité des crânes, l'incitent toutefois à introduire une variante jusque-là inédite : il y aurait eu au Salzofen un « culte de l'ours en relation avec la sphère sexuelle ». Ici, comme ailleurs, les parallèles ethnographiques interviennent en force et canalisent l'interprétation dans le sens désiré.

Plusieurs auteurs ne prennent pas nettement ou clairement parti en faveur de l'une plutôt que de l'autre explication.

Il faut envisager, d'après Zotz (1951), aussi bien la possibilité d'un « sacrifice des prémices » que par ailleurs celle d'une consommation rituelle de l'ours. Ce dernier n'était pas un animal comme les autres, non seulement en raison de son importance en tant que gibier dont il fallait assurer la multiplication, mais encore par ses apparences humaines parfois (absence de queue, tête ronde, bipédie occasionnelle, etc.). Son rut agité, une copulation de longue durée, ont dû également frapper l'imagination des chasseurs paléolithiques qui lui accordèrent, de ce fait, une grande importance (Zotz, 1958). Les « tabernacles » et leur contenu de crânes d'ours du Drachenloch et de la Petershöhle entrent pour Breuil et Lantier (1959) dans le cadre des « pratiques funéraires de l'homme fossile », ou plus précisément d'un « culte des crânes d'animaux ». Patte (1960) reconnaît que les nombreuses observations ethnographiques justifient de multiples interprétations.

Engagé sur la voie de la prudence, Sauter (1950) penche pour l'interprétation cultuelle tout en laissant la porte ouverte à d'autres explications et en convenant du bien-fondé de certaines critiques. Müller-Beck (1954), d'une tendance analogue, va plus loin. Il réfute certaines trouvailles, en accepte d'autres, et admet finalement que les crânes d'ours ont parfois fait l'objet d'opérations dont le sens est encore obscur. Leur interprétation comme témoignage de culte serait issue d'un sentiment subjectif plus que d'une analyse critique.

c) L'explication profane.

Les amas de crânes et d'ossements d'ours ont été considérés par certains préhistoriens, entre autres par Obermaier (1940) comme provenant de provisions déposées dans les grottes par les chasseurs préhistoriques. Les quartiers de viande y auraient été recouverts de pierres pour les protéger de la dent des carnassiers.

Une autre hypothèse, due à Gansser-Burckhardt (1934) spécialisé dans la chimie du tannage, et adoptée ensuite par Obermaier (1940 a, 1940 b), attribue une signification technique à ces découvertes. Il s'agirait de crânes et d'ossements soigneusement emmagasinés dans des endroits favorables à leur conservation en vue de l'utilisation ultérieure de la cervelle et de la moelle pour tanner les peaux. Selon Obermaier, les chasseurs paléolithiques fréquentaient les massifs élevés non seulement en raison de leur abondance en ours des cavernes, mais aussi parce qu'ils savaient par expérience que l'air des hauteurs, sec et pauvre en bactéries, y facilitait l'opération du tannage.

A la Potocka zijalka, une accumulation de pierres et d'ossements d'ours pêle-mêle contre la paroi du fond est interprétée par Brodar (1957) comme résultant du nettoyage réitéré de cet endroit de la grotte par l'homme.

d) L'explication naturelle.

L'action de courants d'eau a été plus d'une fois rendue responsable d'accumulations de crânes ou d'ossements, de la localisation parfois aberrante de ceux-ci dans des niches ou des recoins, du « tri » sensible les affectant dans certains cas. Abel (1926, 1931, 1932), Ehrenberg (1931 dans Abel et Kyrle)

l'envisagent à la Drachenhöhle, non sans réserves d'ailleurs, Tœpfer (1954) dans l'Hermannshöhle, ainsi que Cramer (1941) et Koby (1953) d'une façon plus générale.

Parmi les facteurs naturels responsables d'organisations apparemment intentionnelles de vestiges osseux, il faut compter, d'après Cramer (op. cit.), Koby (1945, 1951, 1953) et Leroi-Gourhan (1950, 1964), les tanières, les animaux eux-mêmes et les particularités topographiques de leurs grottes. La présence de dépressions le long des parois est très fréquente, et il apparaît normal que les ossements s'y accumulent. De plus, ceux-ci semblent mieux se conserver au voisinage des parois ou de gros blocs, endroits où le sol présente une réaction moins acide qu'ailleurs. Les hyènes auraient aussi l'habitude de constituer parfois des amas de pièces, plus ou moins semblables (Cramer). Les ours, en circulant et en grattant parmi les vestiges osseux de leurs congénères gisant sur le sol, les repoussent peu à peu vers les parois et leurs encoignures, où ils donneront l'impression d'avoir été entassés consciencieusement. « Les têtes, qui constituent un obstacle notable au passage des ours, sont déplacées continuellement, jusqu'au moment où elles finissent par s'accumuler dans des niches naturelles des parois, ou bien entre des blocs où elles sont peu à peu ensevelies et parfois même encore recouvertes par des dalles tombées du plafond, jusqu'au moment où elles seront découvertes par un chercheur qui, ébahi d'une telle ordonnance, sera tenté de l'attribuer à une intervention humaine » (Koby, 1945, pp. 38-39). Les causes mécaniques jouent un rôle particulièrement net dans les amoncellements d'ossements, observe Leroi-Gourhan (1950, p. 77) : « en repoussant les os longs vers les rentrants et contre les parois, les ours les alignent automatiquement. Il suffit de faire l'expérience avec des bûches pour se rendre compte du phénomène ». Le même auteur dénonce aussi la participation involontaire du fouilleur à la constitution de ces pseudo-structures : « La fouille dans un ossuaire se déroule suivant un processus qui est à peu près toujours le même : on aperçoit à un moment donné une pièce importante, crâne ou os long et l'on procède, pour la dégager, à l'élimination de plusieurs dizaines de vertèbres, phalanges, côtes et mandibules avant de pouvoir l'approcher. Au bout d'un certain temps il y a sur le chantier un petit nombre de ces grosses pièces bien nettoyées qui paraissent occuper des positions souvent insolites, par le seul fait qu'on les a en quelque sorte privées de leur « contexte » en éliminant toute la broutille de cailloutis et de petits ossements » (op. cit., pp. 74-75). Toujours à propos de la découverte des Furtins, à laquelle il s'était lui-même laissé prendre, il note encore : « Il avait suffi du travail des ours et de l'élimination inconsciente de tous les petits os pour réaliser une structure telle qu'on ne pouvait guère douter de l'intervention de l'homme » (1964, p. 34).

Mentionnons enfin que les localisations aberrantes d'ossements d'ours proviendraient parfois, selon Spahni, (1951 a, 1951 b, 1954), de déformations tectoniques récentes ayant modifié le profil des cavités.

2. DESCRIPTION ET ANALYSE CRITIQUE DES FAITS

Lorsque l'on parcourt la littérature consacrée au « culte de l'ours » paléolithique, on constate — quelle que soit l'opinion défendue — que la grande majorité des auteurs se borne à envisager soit leurs propres découvertes, soit un nombre plus ou moins restreint d'exemples choisis parmi ceux qui confirment le mieux leurs vues. Dans le premier cas, les conclusions ne sauraient être que strictement limitées à l'objet en discussion ; cette honnêteté élémentaire n'est que rarement satisfaite car la tentation est toujours grande de généraliser et d'établir des parallèles hâtifs. Dans le second, la partialité, involontaire ou non, transparaît trop nettement pour ne pas rendre la démarche suspecte. Il y a bien ici et là quelques tentatives d'établir la liste approximative de toutes les trouvailles relatives au «culte de l'ours», mais elles ne dépassent jamais le stade de l'énumération complaisante et pas toujours très fidèle. Un examen sérieux de l'ensemble des faits connus paraît donc nécessaire, avant de conclure quoi que ce soit à leur endroit.

Cet examen se heurte à une difficulté presque insurmontable que nous avons déjà signalée plus haut : la qualité très insuffisante de la plupart des témoignages de fouilles. Nous ne sommes certes ni le premier ni le dernier à la déplorer, car elle est commune à tous les domaines de la recherche préhistorique, mais elle revêt une importance particulière dans notre cas où il s'agit essentiellement de problèmes d'interprétation de structure. Précisément, de ces « structures », il ne reste bien souvent que l'interprétation qu'en a donnée leur inventeur ; il est très rare qu'on en ait un croquis fidèle fait sur place, des documents photographiques ou une description précise et objective. Les faits ne sont pas enregistrés et présentés à l'« état brut », mais déjà partiellement interprétés, déjà masqués par un vernis qu'il est impossible de « gratter » par la suite. Les termes utilisés sont à cet égard très significatifs : tel auteur parle d'emblée d'un « muret de pierres sèches » au lieu d'un empilement de dallettes, tel autre de plaquettes formant « socle » en lieu et place de pierre plate sur laquelle reposait un crâne. La nuance est sensible, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne soit pas justifiée ici ou là ; pour convaincre, une explication détaillée serait toutefois autrement plus effi-

cace que les seules affirmations que l'on nous donne. Lorsque, de plus, la version de première main des « faits » n'est pas rigoureusement identique d'une publication à l'autre, chez le même auteur, on ne peut, dans les meilleures dispositions possibles, s'empêcher d'éprouver quelques réticences à leur égard. Ce manque de rigueur dans la description a-t-il été précédé d'une égale négligence sur le terrain ? Il est pour le moins permis d'avoir des doutes quant au soin avec lequel les constatations matérielles y ont été faites.

Que l'on nous comprenne bien ! Il ne s'agit nullement de dénigrer systématiquement les documents, mais bien d'essayer de cerner au plus près les faits et ce qu'ils permettent de déduire, sans les forcer dans un sens ou dans l'autre. Finalement, une série de mauvaises photographies ne prouve rien sinon la maladresse ou l'incompétence de l'opérateur : le sujet photographié est bien là, plus ou moins discernable. S'il faut en préciser les contours, éventuellement les qualités, on le fera sans aller au-delà de ce que le flou de l'ensemble permet de distinguer avec sûreté.

Nous avions espéré pouvoir introduire un ordre systématique dans notre description des faits dans le but de faciliter les recherches et comparaisons ultérieures. En vain, car on a affaire à une série de cas particuliers irréductibles, que l'on peut, tout au plus, partager en quelques catégories très générales. S'engager dans cette voie serait tomber dans un schématisme sans rapport avec la réalité.

Accumulations de crânes et d'ossements divers.

Si l'on en croit les auteurs, les accumulations de crânes d'une part, celles d'autres ossements d'autre part, se rencontreraient parfois à l'état pur. Entre ces deux extrêmes, sans doute plus idéaux que réels, existent de nombreux cas intermédiaires qui rendent a priori injustifié l'établissement d'une coupure.

Cioclovina (Transylvanie). — Cette grotte des Carpates aurait renfermé, selon Volmar (1940) qui ne cite pas ses sources, des accumulations de crânes et d'ossements d'ours des cavernes analogues à celles de la Petershöhle et de la Drachenhöhle. Aucun détail précis ne nous est connu au sujet de cet ensemble de découvertes.

Drachenhöhle (Styrie). — Plusieurs amoncellements d'ossements y ont été observés lors de l'exploitation industrielle des phosphates (Schadler, Ehrenberg, dans Abel et Kyrle, 1931, pp. 177, 296 et suiv.) ; malheureusement, leur localisation exacte n'est connue que dans quelques cas. Il semble toutefois que la plupart d'entre eux se trouvaient le long de la paroi nord, dans les couches profondes de la partie antérieure du secteur 2. A cet endroit, la paroi est sur plus d'une centaine de mètres très oblique (*op. cit.*, planches XX, XXIII, XXIV, plan et profils originaux), formant un rentrant, un angle mort plus ou moins marqué dans lequel les ossements d'ours se sont donc trouvés localement en grande quantité. Schadler et Ehrenberg ont attribué ces concentrations à une action fluviatile ; effectivement, il existe quelques indices dans ce sens, mais on remarquera que le même résultat peut avoir été atteint par une autre voie : les os épars à la surface du sol sont sans cesse bousculés par les animaux vivants qui fréquentent la caverne, jusqu'au moment où ils finissent par aboutir dans des endroits tranquilles, dans des angles morts précisément, où ils ont tendance à s'accumuler et à se « sédimenter ». Qu'il y ait eu à certaines époques des ruissellements importants est probable, mais ni les profils stratigraphiques transversaux, ni les observations faites n'indiquent avec netteté une ampleur suffisante pour déplacer des masses d'ossements.

L'accumulation de crânes et d'ossements de la Drachenhöhle, la mieux connue, parce que la plus spectaculaire, est celle du couloir dit d'« Abel » s'ouvrant également dans la paroi nord du secteur 2, à quelque cent soixante mètres de l'entrée et dans les parties moyennes du remplissage ossifère. Ce couloir de section arrondie, de 1,5 m. de diamètre et 5 m. de long environ, a livré en effet de très nombreux vestiges osseux, parmi lesquels quarante-sept crânes d'ours plus ou moins entiers. Des descriptions d'Abel et d'Ehrenberg, il ressort que les ossements étaient disposés pêle-mêle, mais qu'un « tri » grossier était perceptible verticalement : à la surface du « tas » se trouvaient surtout des crânes et des mandibules puis, sous-jacents, de nombreux bassins reposant eux-mêmes sur un niveau où les os longs dominaient, alors que la base de tout le complexe était constituée d'éléments de petites dimensions comme les vertèbres et les métapodes. Un certain nombre de pièces étaient en connexion anatomique (crânes et leur mandibule, vertèbres, métapodes, éléments d'un pied presque complet), d'autres si profondément imbriquées entre elles que leur dégagement posait des problèmes. Quelques-unes apparaissaient comme roulées, étaient décomposées ou portaient des traces de rongement par les loups. Abel (1926, 1931, 1932) et Ehrenberg (op. cit.) attribuent à cette extraordinaire accumulation une origine fluviatile, sans toutefois exclure absolument une intervention humaine. Très peu de temps après la publication de l'épaisse monographie consacrée au gisement de Mixnitz, Ehrenberg (1933) change toutefois d'avis et opte résolument pour la seconde de ces explications. Il la justifie par la découverte, au sein du matériel osseux récolté dans le boyau latéral, d'« instruments » en os du type de ceux décrits par Bächler dans les grottes de Suisse orientale. Pour des raisons identiques, un amas d'ossements situé à peu de distance de là, au milieu du couloir principal, est réinterprété de la même façon. Ce revirement, autant que la prudence initiale, expliquent que l'accumulation d'ossements du « couloir d'Abel » ait pris une place en vue parmi les trouvailles devant témoigner de l'existence d'un « culte » de l'ours (Wüst, 1956, Lindner, 1941, Zotz, 1951, Volmar, 1940, 1943).

L'argument « décisif » — les instruments d'os — avancé par Ehrenberg n'a évidemment plus aucune valeur aujourd'hui (cf. chapitre III) et rien d'autre ne permet de faire appel à une action humaine. Mais

l'explication fluviatile, ici, n'est également pas satisfaisante. Comment la concilier avec la présence d'éléments en connexion anatomique ? Pour déplacer un crâne d'ours des cavernes muni de sa mandibule, donc non entièrement décharné, il faut un volume d'eau et un courant non négligeables dont on devrait, semble-t-il, retrouver d'autres traces. Où ce dernier a-t-il trouvé sa force puisque d'après le profil longitudinal (pl. XXXI dans Abel et Kyrle), les dépôts indiquent entre le premier et le deuxième éboulement une dénivellation nulle ou inverse de ce qu'elle devrait être ? Ehrenberg lui-même a éprouvé, lorsqu'il a défendu sa première interprétation, quelques difficultés à l'asseoir, et il a été obligé de faire intervenir des mouvements « tourbillonnants » pour accroître la force de son courant d'eau. Il est sans doute plus simple et plus juste de voir dans ce couloir une sorte de dépotoir naturel dans lequel les ossements plus ou moins décharnés étaient peu à peu rejetés par le passage des ours. Un certain « tri » vertical dans une couche d'ossements secs est concevable sous l'influence du piétinement : les grosses pièces (crânes, bassins) ont tendance à être ramenées constamment en surface car elles sont, par l'obstacle qu'elles constituent, les plus souvent bousculées ; les petits éléments (métapodes, phalanges, vertèbres, etc.) tendent au contraire, par simple gravité, à s'infiltrer entre les gros os et à s'accumuler à la partie inférieure du tas. Les imbrications enfin s'expliquent bien par la concentration, sur une surface restreinte, d'une masse d'ossements plus ou moins aptes à s'interpénétrer et sans doute remués pendant longtemps avant de trouver un « ancrage » définitif ou d'être recouverts par les sédiments.

Ehrenberg, puis Abel (1926) ont pensé enfin pouvoir mettre sur le compte de l'activité humaine une découverte rappelant certaines de celles faites par Bächler au Drachenloch. Il s'agissait d'un crâne d'ours, sans mandibule (voir photographie chez Abel, 1926), coincé dans une fissure rocheuse à la base du remplissage dans la zone 5, derrière un cubitus du même animal disposé transversalement. Mais Ehrenberg (Abel et Kyrle, 1931, p. 312, note au bas de la page) s'est rallié par la suite au point de vue de Schadler qui estimait sagement que les conditions de gisements ne justifiaient pas une telle interprétation.

Drachenloch (canton de Saint-Gall, Suisse). — C'est, nous avons déjà eu l'occasion de le signaler en passant, le gisement qui a livré à Bächler (1921, 1923, 1940) les trouvailles qui furent à l'origine même de l'hypothèse de l'existence d'un « culte de l'ours » au Paléolithique moyen. Mentionnées avec plus ou moins de détails par d'innombrables auteurs (Lindner, 1941, Volmar, 1940, 1943, Zotz, 1951, Kraft, 1948, Breuil et Lantier, 1959, Maringer, 1958, Koppers, 1946, H. Bächler, 1947, 1949, 1957, Grahmann, 1952, Patte, 1960, Tschumi, 1949, Freund, 1943, Sœrgel, 1940, Wüst, 1956, Egli, 1935, Obermaier, 1940, 1940a, Menghin, 1926, 1931, Hörmann, 1923, 1930, 1933, Luquet, 1939, Abel et Koppers, 1933, Müller-Beck, 1954, Sauter, 1950, Schmidt, 1926, 1941, Gansser, 1934, 1948, Meuli, 1946, etc., etc.), qui les reconnaissent généralement sans réserve, elles n'ont suscité jusqu'à présent que des critiques très isolées, tant leur caractère intentionnel paraît évident. Si Cramer (1941) fut probablement le premier à les rejeter, Koby (1945, 1951, 1953) est sans aucun doute le seul qui se soit acharné à démontrer la fragilité des faits invoqués. Il l'a fait avec un certain succès, mais avec parfois peut-être trop de passion et d'agressivité dans le verbe pour ne pas indisposer ceux qui auraient été prêts à partager ses vues.

Les critiques de Koby concernent aussi bien les interprétations que Bächler a cru pouvoir donner de ses découvertes, que la façon dont il les a successivement publiées : absence de photographies, de dépositions de témoins, croquis exécutés après coup et sensiblement différents d'une publication à l'autre, etc. Il a certainement raison lorsqu'il constate que « plus les souvenirs de l'inventeur (Bächler) s'estompent, plus la doctrine... se cristallise et devient affirmative » (1953, p. 176). Il s'agit là du phénomène inconscient d'embellissement progressif des faits, propre, à des degrés divers, à toutes les mémoires humaines. Les fâcheuses maladresses et déformations apportées par Bächler lui-même dans ses descriptions sont évidemment inexcusables au point de vue scientifique ; elles n'en constituent pas moins la preuve indirecte de la bonne foi de leur auteur tellement persuadé de ce qu'il écrit qu'il ne prend pas la peine de consulter ses notes antérieures. Nul doute que ce laisser-aller aurait fait place à beaucoup plus de soin s'il y avait eu intention délibérée d'induire en erreur. Plusieurs faits particuliers ont donc été observés au Drachenloch, et le problème consiste à les dépouiller des fioritures apportées secondairement avant de se prononcer sur leur signification. Nous nous servirons dans ce but presque exclusivement de la première des descriptions de Bächler (1923), suivant de près les découvertes sur le terrain, et du journal de fouilles inédit de T. Nigg (1917-1923), qui conduisit les travaux au Drachenloch du début à la fin, alors que Bächler n'y fit dans l'ensemble que des visites brèves et espacées.

Un premier groupe de découvertes à envisager est celui des accumulations d'ossements le long des parois des salles 2 et 3, et les « murets » de pierres sèches derrière lesquels elles se trouvaient (Bächler, 1923, pp. 106-107). Ces accumulations contenaient avant tout de gros éléments : crânes entiers ou brisés, os longs en majorité intacts, dont très rarement deux ou trois provenaient du même individu. Au milieu de la salle 2, par contre, il y avait surtout des fragments osseux de petite taille, des petits os de la patte. Jusque-là les témoignages de Nigg et Bächler se recouvrent parfaitement ; remarquons que les faits dont ils rendent compte n'impliquent pas une intervention humaine, mais s'expliquent une fois de plus parfaitement bien par l'action des animaux qui gîtaient dans la caverne. D'autres détails apportés par Bächler ne modifient en rien cette constatation, car il s'agit d'affirmations, ou sans valeur (humérus dont on peut prouver (!) qu'ils ont été brisés par l'homme... mais la preuve n'en est donnée nulle part, crâne sans calotte considéré comme « décapité »

horizontalement par les chasseurs, car aucune trace de celle-ci n'a été retrouvée dans toute la grotte, etc.), ou infondées (épistrophaeus qui portaient des « blessures » causées lors de la séparation de la tête du trons (cf. p. 31), crânes ayant la même orientation, conservation entière des deux premières vertèbres cervicales accompagnant la plupart des crânes). Mais la présence de « murets », pour autant qu'elle soit confirmée, suffirait à elle seule à donner à l'ensemble une tout autre signification, et Bächler reconnaît d'ailleurs lui-même qu'elle constitue la preuve la plus sûre en faveur de l'accumulation intentionnelle des ossements. Ces « murets » érigés à une distance de quarante à soixante centimètres des parois et parallèlement à celles-ci auraient atteint, selon Bächler, une hauteur de quatre-vingts centimètres. Constitués de dallettes de la roche encaissante disposées presque horizontalement les unes sur les autres, leur caractère artificiel a été reconnu d'emblée, même par les manœuvres. Il ne pouvait s'agir de simples dalles tombées du plafond, car ce dernier n'en portait pas les négatifs correspondants. Détail important, là où les murets étaient absents, les accumulations d'ossements faisaient aussi défaut ! Autant Bächler est affirmatif et volubile, autant Nigg apparaît prudent et peu loquace à l'endroit de ces « structures ». Dans son journal, il mentionne à deux reprises seulement (les 17 et 28.8.1917) la découverte de grosses pierres empilées horizontalement, et ce, sur la gauche en entrant dans la deuxième salle. Sans qu'une description détaillée en soit donnée, il est toutefois visible que ces « empilements » n'étaient pas en relation avec une accumulation particulière d'ossements, et qu'ils n'offraient pas un aspect permettant de reconnaître au premier coup d'œil une quelconque action humaine. Nigg, en effet, (deux points d'interrogation soulignent cette incertitude) ne sait s'il faut les considérer comme des effondrements de plafond ou comme les restes d'un mur préhistorique fermant la grotte. A peu de distance de là, Nigg fait par la suite (le 11.8.1920) une trouvaille des plus intéressantes, car elle nous met sur la piste d'une explication naturelle à laquelle il aurait peut-être fallu songer auparavant. Il découvre devant le passage conduisant à la deuxième salle un empilement de dalles à peu près horizontales, qu'il prend tout d'abord pour un parapet (Brustwehr) ; la suite des travaux lui démontre cependant qu'il s'agit de dalles provenant d'un gros bloc effondré, délité sur place, et dont les débris sont restés les uns sur les autres comme entassés intentionnellement. La structure feuilletée des calcaires encaissants favorise évidemment ce phénomène, dont Schmid (1958), en effectuant des sondages au Drachenloch, a eu l'occasion de mettre en évidence et d'interpréter de la même façon un autre exemple. Il n'est pas inintéressant de préciser que la majorité des accumulations d'ossements signalés par Nigg se trouvait au pied de parois rocheuses, dans des niches ou des encoignures. Pas une seule fois il ne parle de dépôts contenus derrière des murets, contre les parois. S'il s'agit d'une omission, elle est tout à fait inexplicable, car son journal, très régulièrement tenu à jour, contient aussi bien les observations importantes que celles sans grande portée.

Le cas des « caissons » de pierre, véritables cistes fermés par des dalles de couverture bien ajustées d'après les croquis de Bächler, renfermant des crânes soigneusement alignés, paraît au premier abord impossible à réfuter, et il est compréhensible que la plupart des auteurs l'aient admis sans arrière-pensée. Il n'y a évidemment pas place pour des divergences d'interprétation lorsque l'on parle d'emblée de « caissons », figurés par surcroît de telle façon qu'une comparaison avec des structures gallo-romaines du même genre ne serait certes pas à l'avantage de celles-ci. Et il faut bien le reconnaître, même les critiques pertinentes de Koby (1953) à leur égard n'emportent pas immédiatement la décision du lecteur qui, d'une exagération et d'une idéalisation manifestes, craint de tomber dans l'extrême opposé. La première description de Bächler (op. cit. pp. 107-108) offre déjà prise à quelques doutes quant à la qualité et la nature présumée des découvertes. On y apprend que les « caissons » étaient des « constructions rectangulaires édifiées à l'aide de dalles brutes provenant du délitage de la roche encaissante, plus ou moins fermées sur tous les côtés et recouvertes chacune d'une grande dalle ». Il s'agirait, on le voit, de structures très élaborées, facilement reconnaissables, et l'on ne comprend pas dès lors pourquoi Bächler s'exprime avec tant d'imprécision dans la phrase suivante : « environ six de ces caissons ont été trouvés ». De deux choses l'une : ou ces constructions étaient en réalité beaucoup plus frustes qu'on nous le décrit, si frustes qu'on était en droit d'hésiter sur la nature véritable de l'une ou l'autre, ou les fouilles ont été si rapidement menées qu'on ne prit même pas le temps de compter tous les caissons rencontrés, ce qui ne constitue évidemment pas une garantie pour les déductions présentées. Les critiques les plus sévères se dégagent ici aussi de la confrontation avec le journal de fouilles de Nigg. Toutefois, point capital, ce dernier ne parle jamais de « caissons » de pierre remplis d'ossements, mais en lieu et place, de « fosses à ossements » (Knochengruben), fermées par de grandes dalles horizontales, ce qui est tout de même fort différent et peut s'expliquer naturellement, lorsque l'on sait que la troisième salle où elles se trouvaient était occupée par un chaos de gros blocs, entre lesquels les ossements ont pu s'accumuler, glisser, pour être ensuite recouverts et protégés fortuitement par de nouvelles dalles détachées du plafond. Contrairement à Bächler, qui dit que la plupart des crânes étaient bien (?) orientés, Nigg affirme maintes fois que le plus grand désordre régnait dans les fosses littéralement bourrées d'ossements divers et de pierraille. Les éléments en connexion anatomique sont, comme toujours, exceptionnels ; un seul crâne semble avoir été retrouvé avec sa mandibule, et encore, sous une simple dalle, sans entourage de pierres. Mais parmi les crânes qui proviennent des prétendus « caissons », plusieurs portent des traces indubitables de morsures de carnassiers (cf. p. 32) ainsi que nous avons pu le constater nous-même à Saint-Gall. S'il est fort difficile de concilier avec une action humaine

l'extraordinaire échantillonnage d'ossements qui règne dans les dépôts dits intentionnels — de l'aveu même des fouilleurs rarement deux pièces appartenaient au même squelette — on ne sait vraiment pas comment expliquer la présence d'os rongés à l'intérieur de ceux-ci. Ces constatations excluent évidemment sans appel l'hypothèse d'un emmagasinage volontaire de certaines parties de l'ours des cavernes dans un but utilitaire, proposée par Gansser (1934) et Obermaier (1940 a et b) à l'endroit des trouvailles discutées ici. Faut-il donc admettre que les pratiques rituelles s'étendaient aux ossements décharnés et rongés, épars depuis longtemps sur le sol de la caverne ?

La même question peut être posée au sujet de la trouvaille que Bächler (op. cit., p. 108) considère comme la plus probante et qui, selon lui, suffirait à elle seule à établir la réalité d'une participation humaine. Il s'agit du fameux crâne d'ours, dans l'une des arcades zygomatiques duquel était enfilé un fémur entier d'un animal de même espèce. Le crâne sans mandibule gisait en position normale, accompagné de deux tibias droits, un de chaque côté, disposés parallèlement à son axe longitudinal. Le tout était entouré de plaquettes de dimensions variables, dressées verticalement et recouvert d'une dalle horizontale de 52 x 47 x 3 cm. (Bächler, 1940, p. 154). Or, des quatre pièces osseuses, qui proviennent de l'aveu même de Bächler de quatre individus distincts, deux présentent des traces de morsures de carnassiers évidentes : le fémur d'une part au niveau des épiphyses proximale et distale, un tibia d'autre part sur sa table articulaire, comme on peut facilement s'en convaincre par examen direct. Si on pouvait s'attendre à ce que Bächler n'ait pas remarqué ces traces de morsures (cf. p. 32), il est par contre surprenant qu'Ehrenberg (1955), qui a eu en main les ossements en question, ne les ait pas non plus reconnues ou signalées. L'imbrication en soi est explicable naturellement, même si elle paraît exceptionnelle au premier abord par la rotation de quatre-vingt-dix degrés que le fémur a dû subir autour de son axe pour prendre la position dans laquelle il a été trouvé. Koby (1945, 1951, 1953, 1957) a plusieurs fois mentionné l'existence d'imbrications parfois spectaculaires dans des brèches osseuses du Tertiaire, cas où l'hypothèse de l'intervention humaine peut être évidemment exclue a priori. Des phénomènes de ce genre sont possibles chaque fois que les ossements sont suffisamment nombreux et remués plus ou moins longtemps à la surface du sol, par exemple par les animaux qui occupent le gîte, conditions évidemment bien remplies l'une et l'autre au Drachenloch. On relèvera aussi, après Koby, qu'ici comme ailleurs Bächler fait montre de peu de rigueur dans ses versions successives : dans son premier compte rendu, le fémur était passé dans l'arcade zygomatique gauche (1921, p. 108) ; d'après la seconde description, ce même os se trouvait au contraire à l'intérieur de l'arcade droite !.. Quant à l'entourage et à la couverture de plaquettes, il est difficile de juger de leur nature de structure intentionnelle sur une simple et très vague affirmation. Nigg, dans son journal de fouilles, signale très souvent des dalles ou dallettes dressées, sans jamais mettre ce fait sur le compte d'une intervention humaine, mais en en proposant par deux fois une explication naturelle.

D'autres découvertes, beaucoup moins connues, de crânes isolés ou en groupes ont été assimilées par Bächler (1940) à des dépôts intentionnels. Elles comprenaient des crânes entourés de pierres, ou soigneusement « protégés » par une ou plusieurs dalles de couverture placées horizontalement ou appuyées obliquement, ou encore déposés simplement sur une dallette ou un pavage. Trop sommairement décrites par leur auteur, il est sans intérêt de les discuter longuement ici. On notera néanmoins comme dans les exemples précédents qu'elles paraissent surprenantes parce qu'elles sont présentées en quelque sorte hors de leur contexte. Réintégrées dans ce dernier, un remplissage constitué par endroits essentiellement de blocs et dalles effondrées, ou d'un cailloutis en plaquettes provenant du délitage de la roche encaissante (cf. Nigg), elles prennent en effet un tout autre visage, et l'interprétation qu'on en a donnée devient fort aléatoire.

Tout bien pesé, et si l'on ajoute que Nigg ne peut être soupçonné de partialité dans un sens opposé à celui de Bächler (il est comme lui acquis à l'idée du « culte de l'ours »), force est donc de reconnaître que les faits concrets à l'origine des descriptions de ce dernier paraissent fort minces, et qu'ils n'autorisent aucunement à le suivre dans ses conclusions.

Furtins (Saône-et-Loire, France). — La découverte faite aux Furtins est doublement intéressante ; d'une part elle a eu lieu dans le cadre de fouilles méthodiques, ce qui fait figure d'exception dans le contexte qui nous occupe ; d'autre part, deux interprétations différentes en ont été successivement données par son auteur (Leroi-Gourhan, 1947, 1950), n'esquivant pas l'autocritique qu'il juge nécessaire (cf. aussi p. 47). La découverte était constituée de huit crânes d'ours plus ou moins complets mais sans mandibules, disposés de la façon suivante : trois boîtes craniennes d'oursons dont deux en assez bon état, portés par une dalle centrale ; entourant partiellement celle-ci, cinq autres crânes d'adultes, répartis suivant un demi-cercle ; trois d'entre eux étaient renversés, les dents en l'air, deux en position normale. Sur sept crânes, six se trouvaient grosso modo orientés dans la même direction (SE-NO à E-O, le museau dirigé de NO à O, soit vers le fond de la grotte), un dans la direction opposée (O-E, le mufle à l'E). Trois des crânes périphériques reposaient en outre sur des dallettes approximativement de leurs dimensions. En relation apparemment avec un « sol noir » renfermant de l'industrie humaine, l'agencement de ce complexe a d'abord été considéré comme intentionnel par Leroi-Gourhan. La suite des fouilles et deux années de réflexion ont amené l'auteur à proposer une autre explication, naturelle cette fois. La petite salle (2 x 3 m.) bien abritée, où se situait la découverte, convenait presque idéalement à un ours hibernant. Elle offrait juste la place nécessaire à l'établissement d'un « nid » ; en creusant, nettoyant ce dernier, les ours repoussaient les ossements encombrants, la blocaille,

vers les parois, sur le pourtour du nid, où le tout s'empilait littéralement. Et effectivement, les bourrelets d'ossements se raccordent aux crânes disposés en demi-cercle, dessinant une bonne portion de circonférence. A l'intérieur de celle-ci, les ossements étaient peu nombreux et très fragmentés.

Cette mise au point, qui démontre pour le moins qu'il n'y a pas que la seule voie de l'anthropocentrisme qui conduise à une interprétation raisonnable des faits observés dans la grotte des Furtins, ne les a pas empêchés de prendre « une place trop honorable dans le dossier de l'ours des cavernes » (notamment chez Patte, 1960, Breuil et Lantier, 1959, Maringer, 1958, Ehrenberg, 1952, Wüst, 1956) ainsi que le constate Leroi-Gourhan (1964, p. 31).

Hellmichhöhle (dans le Kitzelberg, Silésie). — Ce gisement a livré à Zotz (1935, 1937, 1939, 1951, 1952), le trop fameux crâne d'ours brun aux dents « limées » souvent cité dans la littérature (Freund, 1943, Wüst, 1956, Volmar, 1940, Kraft, 1948, etc.). Zotz et surtout Koppers (1938) l'ont considéré comme la preuve de l'existence au Paléolithique de pratiques semblables à celles des Aïnous de Sakhaline : tenue en captivité de jeunes ours, jusqu'à deux ou trois ans, dans un but cultuel, avec limage de leurs dents de leur vivant et muselière pour en diminuer le danger, et consommation rituelle de ces animaux, en particulier de leur matière cérébrale. Pour Koppers, il doit même exister des liens entre les coutumes du Paléolithique moyen et les coutumes actuelles en ce qui concerne le culte de l'ours, car des apparitions cultuelles aussi caractéristiques ne se font pas jour plusieurs fois indépendamment l'une de l'autre. Des jalons, entre les deux, seraient à chercher sur le continent asiatique.

Les faits à l'origine de ces très audacieuses conclusions ne sont toutefois pas aussi indiscutables qu'il paraît au premier abord. Le crâne d'ours fossile, réduit à sa partie antérieure, découvert au pied d'une paroi rocheuse devant la grotte de Hellmich, accompagné de sa mandibule, de deux éclats de quartzite et de silex dans la cavité nasale (cf. p. 30), présentait une usure exceptionnelle de certaines dents, mais sur la nature de laquelle les avis des auteurs divergent fondamentalement. Les incisives et les canines, aussi bien de la mâchoire supérieure que de l'inférieure, étaient profondément usées, avec disparition presque complète de la couronne. Zotz a maintes fois affirmé qu'il ne pouvait s'agir d'une abrasion naturelle, conséquence de la sénilité, car les dents jugales n'étaient, elles, que faiblement usées, et que par ailleurs il n'avait jamais observé quelque chose de semblable parmi les innombrables mâchoires de vieux ours qu'il a examinées. Il y a eu, selon lui, du vivant de l'ours, limage intentionnel des incisives et des canines, opinion que partagent entre autres Von Stokar (cité par Zotz, 1951, 1958), et Sickenberg (Zotz, 1939). L'argument décisif, en faveur de cette dernière précision, lui est fourni par Euler (1941) de la clinique dentaire de Breslau, qui découvre que les cavités pulpaires des dents « limées » sont partiellement obstruées par de la dentine secondaire, ce qui prouve bien que l'animal a survécu un certain temps après l'opération du limage.

Sans en donner une explication précise, Cramer (1939) ne croit pas au caractère artificiel de cette usure aberrante. Ehrenberg (dans Zotz, 1939, p. 103) pense que celle-ci a pu résulter aussi bien d'un limage intentionnel que d'un processus naturel, mais il lui paraît douteux que l'on puisse déterminer avec certitude laquelle de ces deux possibilités est la bonne. Pour Koby (1953, p. 181), l'histoire de Zotz « est à reléguer dans le répertoire des contes de nourrice ! » La Baume (1950) et Hauck (1957) montrent qu'il peut très bien s'agir d'une usure naturelle, telle qu'on peut en observer chez d'autres carnassiers.

Nous ne connaissons le crâne en question que par les photographies qui en ont été publiées (Zotz, 1939), situation qui a aussi été, sauf erreur, celle des principaux adversaires de Zotz. Cette pièce ayant été, semble-t-il, détruite durant la dernière guerre, il n'y a plus possibilité de la soumettre à un examen direct, et la discussion restera donc indéfiniment ouverte à son sujet. Il est cependant possible de faire quelques constatations qui ne parlent pas spécialement en faveur de l'intervention humaine. La localisation sur certaines dents de fortes usures ne suffit pas à impliquer à elle seule cette intervention comme Zotz le prétend un peu hâtivement. Certes, il y a généralement un degré moyen d'usure à peu près équivalent d'une dent à l'autre sur une même denture en tenant compte s'il y a lieu (chez les jeunes adultes surtout) de leur ordre d'éruption et de leur position. Mais cette règle connaît de notables exceptions. Ainsi, dans notre matériel uniquement, nous pouvons faire état de trois cas précis : une hémi-mandibule d'ours des cavernes de la grotte des Plaints présente sur ses dents jugales une usure extraordinairement forte avec abrasion quasi totale des couronnes, tandis que la canine, seule dent antérieure conservée, ne porte que deux facettes d'usure insignifiantes ; deux hémi-mandibules provenant de deux ours différents de la grotte d'Osselles (Doubs) offrent un exemple opposé, c'est-à-dire usure extrême des canines et des deux incisives subsistant sur l'une d'elles, usure par contre très modérée à faible des dents jugales. Mais l'aspect des canines de ces deux pièces est sensiblement différent de celui présenté par celles de la mandibule d'Hellmich. Ici, les crocs ont été progressivement usés et arrondis jusqu'à disparition complète de l'émail sur toute la hauteur de la couronne ; la pointe initiale a fait place à une surface mousse en calotte irrégulière, lisse, et se rattachant insensiblement à la racine de la dent. Là, l'usure s'est manifestée beaucoup plus franchement en arasant carrément la couronne ou une partie de celle-ci au ras du collet, suivant un plan oblique par rapport à l'axe de la dent (oblique dans le sens vestibulo-lingual et de bas en haut). La surface d'abrasion très légèrement bombée et nettement délimitée présente en outre de nombreuses stries bien marquées, parallèles entre elles, et qu'au premier abord on peut effectivement confondre avec les traces que laisserait une lime grossière sur l'ivoire. Les autres dents antérieures (incisives, canines supé-

rieures) du crâne d'Hellmich portent des usures du même type mais moins prononcées. Or, pas plus que leur localisation, le caractère très particulier de ces usures ne permet, après réflexion, de leur attribuer une origine artificielle, et ce, pour les raisons suivantes :

1. L'orientation variable des stries d'une dent à l'autre correspond, ainsi qu'un bon dessin schématique de Zotz (1939, fig. 33) le montre, au sens suivant lequel l'usure naturelle prépondérante s'effectue et est déterminée par l'articulé de la mandibule et la position relative des dents antagonistes. Sur les incisives, les stries sont sensiblement parallèles ou très légèrement obliques par rapport au plan sagittal. Sur les canines, par contre, elles sont très obliques ou franchement transverses par rapport au même plan de référence. Il serait pour le moins curieux qu'un limage intentionnel ait respecté, aussi bien sur la mâchoire supérieure que l'inférieure, le sens de l'abrasion naturelle. De plus, on ne voit vraiment pas pourquoi les chasseurs paléolithiques auraient choisi la manière la plus malcommode de limer ces dents, soit obliquement de bas en haut dans le sens vestibulo-lingual, alors qu'en procédant horizontalement ils obtenaient avec beaucoup moins de peine un résultat identique, voire meilleur.

2. La canine inférieure gauche, la plus usée, arasée presque jusqu'au niveau du bord alvéolaire, porte, sur la surface d'usure, des stries extrêmement nettes sur la photographie agrandie (op. cit., fig. 40) qui en a été publiée. Or, ces stries ne sont pas rectilignes, mais légèrement incurvées vers l'avant, particularité confirmant leur origine naturelle. Elles dessinent en effet sur la surface d'abrasion, ici très large et très inclinée vers le côté gauche, des arcs de cercles ouverts qui correspondent dans le plan vertical au mouvement normal de rotation de la mandibule autour de son axe fixe.

3. Dans l'hypothèse de l'intervention humaine, comment expliquer la persistance sur toutes les dents antérieures de stries causées prétendument par le limage, étant donné que l'ours, selon Zotz, aurait survécu pendant quelque temps à cette opération, qu'un fonctionnement même bref de la denture les aurait certainement partiellement effacées ? La netteté des stries indique qu'elles se sont produites jusqu'à la mort de l'animal, et leur présence montre que l'usure a dû être anormalement et sans doute accidentellement rapide. Elles ont probablement été causées par les vestiges du revêtement d'émail qui apparaissent ici exceptionnellement vifs d'arêtes et esquillés au niveau des surfaces d'abrasion.

4. Il est fort possible que cette abrasion extraordinaire soit d'origine traumatique, mais malheureusement l'état du crâne, réduit à sa partie faciale, ne permet pas de le déduire avec certitude. Vu de face, on constate en effet que l'usure est beaucoup plus forte du côté gauche que du côté droit, comme La Baume (1950) l'a déjà signalé, attestant une utilisation fortement unilatérale de la denture à la suite d'une blessure peut-être, sur le côté droit du crâne. Un indice dans ce sens est fourni par une photographie de face de la tête osseuse (Zotz, 1939, fig. 37) où l'on distingue imparfaitement ce qui pourrait être une formation de cal sur le reste de l'apophyse zygomatique droite.

5. La présence de dentine secondaire constitue la preuve indubitable que le processus d'usure s'est déroulé *intra vitam*. Cette formation est en soi banale et s'observe sur toutes les dents d'ours ou d'autres animaux brachydontes à cavité pulpaire mise à nu par usure naturelle, c'est-à-dire progressive. L'ivoire secondaire tend à colmater la partie terminale radiculaire du canal, retardant ainsi le moment où ce dernier entre en contact direct avec l'extérieur à la suite des progrès de l'abrasion. Mais cette réaction en quelque sorte défensive de l'organe dentaire incapable de se régénérer, déclenchée par une excitation de longue durée, se produit-elle aussi lorsque la cavité pulpaire est, soit par fracture, soit par limage intentionnel, brusquement mise à découvert ?

Remarquons, pour terminer, que l'objection formulée par Koby (1953, p. 181 « ...si les dents avaient été limées dans la première ou la deuxième année, cela aurait touché la dentition de lait et non la définitive comme c'est ici le cas... ») n'a qu'une valeur limitée. Elle est justifiée si l'on prend certaines affirmations de Zotz au pied de la lettre, selon lesquelles les dents étaient limées sur de jeunes oursons. Mais il est facile de prétendre que l'opération n'a pas suivi immédiatement la capture et qu'elle fut effectuée sur un animal d'au moins deux ans, âge où la dentition permanente est entièrement en place.

Hohlen Stein bei Schambach (Bavière). — Heller (1957) a décrit une découverte faite dans le Hohlen Stein et qu'il considère comme une des plus probantes en faveur du culte de l'ours, ceci malgré la précarité flagrante des faits, consignés en seconde main, basés sur les seuls dires de C. Gumpert qui en est l'inventeur pas moins de cinq ans après la trouvaille, sans l'appui d'aucun croquis ou photographie et malgré la façon critiquable dont furent exécutées les fouilles (voir plus bas). Ces circonstances suffiraient à classer sans autre commentaire ce témoignage qui, comme d'autres pas mieux établis, a néanmoins déjà pris pied dans la littérature préhistorique (Patte, 1960, Vertes, 1958-1959).

Il y a eu en fait deux découvertes successives que Heller mettra en relations de la manière exposée plus bas. En 1951, Gumpert découvre dans la couche B, dans une niche de la paroi, un crâne d'ours avec une hémi-mandibule droite « soigneusement » entourés de pierres ; le crâne réduit à l'état de morceaux lors de l'extraction est, jusqu'au moment où Heller le voit, pris par son inventeur pour un crâne de cheval, ce qui dénote une inexpérience tout de même assez profonde. A une distance horizontale de quinze mètres environ de la niche, Gumpert trouve, en 1952, dans une couche sus-jacente (couche E, Aurignacien récent), une hémi-mandibule gauche d'ours des cavernes et « tout près » un fragment d'os pénien et une deuxième phalange de la même espèce. Les comparaisons ultérieures montrent que les deux hémi-

mandibules et le crâne appartiennent au même individu. Entre les deux trouvailles, il y avait verticalement environ un mètre de sédiments, ce qui exclut pour Heller la possibilité d'une explication naturelle de leurs positions respectives (mouvements de terrain, déplacement par les animaux). Il aboutit ainsi à la conclusion que l'hémi-mandibule isolée, qui apparemment s'est « sédimentée » beaucoup plus tard que le complexe de la couche B, a été placée par l'homme dans une « cachette », un renfoncement de la paroi assez haut placé, duquel elle serait tombée au moment où la couche E se déposait ! Le crâne et son hémi-mandibule dans la niche d'une part, l'hémi-mandibule, la deuxième phalange et l'os pénien isolés d'autre part, auraient fait l'objet de pratiques cultuelles distinctes, ce qui constitue probablement une nouveauté, car jusqu'ici le dépôt intentionnel dans des endroits différents de parties d'un seul et même ours des cavernes n'a pas été signalé.

Faute de précisions, il est évidemment impossible de se prononcer objectivement sur le « crâne d'ours soigneusement entouré de pierres » découvert dans une niche. On rappellera toutefois que des structures semblables peuvent involontairement être créées par le fouilleur lui-même (cf. p. 47). Cette éventualité est ici d'autant moins facile à repousser que Gumpert paraît très inexpérimenté (il prend le crâne, réduit à l'état de morceaux lors de l'extraction, pour un crâne de cheval, jusqu'au jour où Heller le voit !), et que sa méthode de fouille semble plus énergique que minutieuse (l'hémi-mandibule isolée est littéralement fracassée au moment de son dégagement !). Quant à l'explication proposée au sujet de la localisation de l'hémi-mandibule isolée, elle est vicieuse au moins sur un point : celui de l'état de conservation de la pièce en question, qu'on nous dit complète, et qui par conséquent doit être bon. Il est en effet exclu que cette pièce, après une exposition à l'air libre durant tout le temps nécessaire à la formation d'un mètre de remplissage — normalement plusieurs millénaires — ait pu se conserver presque aussi bien que le crâne et l'hémi-mandibule attenante placés dans les meilleures conditions de fossilisation. Si les choses s'étaient réellement déroulées de la façon décrite par Heller, rien n'aurait pratiquement subsisté de cette hémi-mandibule. L'invraisemblance ne s'arrête pas là, et on ne sait par quel miracle expliquer la survie de l'association « hémi-mandibule - os pénien - phalange », association intentionnelle pour Heller qui, visiblement influencé par les découvertes d'Ehrenberg au Salzofen, s'empresse de lui attribuer une signification particulière. Jusqu'à preuve du contraire, il n'y a là qu'une rencontre fortuite de trois éléments disparates, dont l'un au moins est en position secondaire à la suite de péripéties qu'il est tentant, mais parfaitement illusoire, de reconstituer après coup et sans connaissance intime du gisement.

Bärenhöhle bei Erpfingen (Wurtemberg). — Il s'agit selon Dehm (dans Wagner, 1952) d'une véritable grotte à ours que l'homme n'a point habitée, du moins dans ses parties profondes. Elle recelait, dans une niche, six crânes d'ours des cavernes, et d'autres ossements disposés sans aucun ordre d'après la photographie qui en a été publiée. Les auteurs se gardent d'ailleurs d'interpréter dans un sens ou dans l'autre cette accumulation qui possède très probablement une origine naturelle, comme le constate Tœpfer (1954). La découverte d'un fragment de quartzite de 40 x 30 mm., si elle peut indiquer que l'homme a visité une fois ou l'autre cette cavité (il ne s'agit dans tous les cas pas d'un « gastrolithe » d'ours ainsi que le pense Dehm !), ne constitue de loin pas un indice suffisant permettant d'infirmer ce point de vue. Néanmoins, Ehrenberg (1953) et Heller (1957) mentionnent la Bärenhöhle parmi les sites où le « culte de l'ours » s'est manifesté.

Hermannshöhle (Harz, Saxe). — Tœpfer (1954) y a trouvé, en effectuant un sondage, un crâne d'ours des cavernes sans mandibule, en position normale, placé entre des pierres de calcaire qui semblaient comme dressées et serrées autour de lui. Il ne croit pas qu'il faille l'interpréter comme un dépôt intentionnel car de très nombreux autres ossements l'accompagnaient dans le plus grand désordre. Cet auteur exprime un avis identique au sujet de la découverte faite par Kloos dans la même grotte à la fin du siècle passé. Il s'agissait d'une accumulation de six gros crânes d'ours dans une fente d'un couloir latéral, large de trente centimètres à peine, accumulation sur laquelle nous ne possédons pas d'autres renseignements.

Istállóskö (massif du Bükkgebirge, Hongrie). — Vertes (1951, 1958-1959) a découvert dans cette grotte un dépôt de trois crânes d'ours, dont il estime impossible d'expliquer, par le hasard ou des facteurs géologiques, la présence en milieu aurignacien. Les trois crânes étaient dans la fente étroite terminant en cul-de-sac la cavité, empilés l'un sur l'autre. Le crâne supérieur, bien conservé, avec le nez dirigé vers le fond de la fente (soit vers l'est), reposait normalement sur sa mandibule, en connexion anatomique ; derrière lui se trouvaient l'atlas, et à gauche un humérus intact. Vertes pense qu'il a été introduit encore entièrement en chair et recouvert de sa peau dans cet espace restreint où il trouvait à peine place, ce qui n'a pu se faire qu'avec de grandes difficultés. Le fait que le crâne et la mandibule soient restés en connexion suggère à l'inventeur que le cailloutis calcaire lamellaire et anguleux les recouvrant et les entourant a été déposé par l'homme. On serait donc en présence d'une véritable inhumation. Sous ce crâne, séparé de lui par une couche de quelques centimètres d'éboulis, il y avait un deuxième crâne orienté de la même manière que le premier, mais dépourvu de mandibule. Enfin, à nouveau quelques centimètres plus bas, gisaient en place les fragments d'un troisième crâne (son orientation ne nous est pas précisée), et un fragment de mandibule qu'on n'a pas pu attribuer avec certitude au même individu. En deçà de la fente, obstruant partiellement le passage, se trouvaient trois énormes blocs de

rocher qu'on peut supposer s'être déposés naturellement, car Vertes ne dit rien d'autre à leur sujet.

Topographiquement, la trouvaille est explicable de façon naturelle. Il n'y a en effet rien d'extraordinaire à ce que trois crânes d'ours se soient accumulés dans un cul-de-sac resserré sous l'influence de leurs congénères vivants repoussant peu à peu les ossements dans les recoins plus ou moins inaccessibles. Qu'une tête non entièrement décharnée, avec atlas et maxillaire inférieur attenants, y ait été une fois ou l'autre expédiée, n'a rien non plus d'inconcevable. L'orientation identique de deux des crânes, ou même des trois, ne signifie absolument rien lorsqu'ils se trouvent dans une fissure aussi étroite que celle qui nous est décrite. Ils ne peuvent évidemment s'y placer que dans le sens de la longueur avec, une fois sur deux, rigoureusement la même orientation, et on ne saurait prétendre vérifier la statistique sur un lot de deux ou trois pièces seulement ! Le cailloutis anguleux englobant le crâne supérieur provient, d'après Vertes lui-même, de la roche encaissante ; rien n'indique donc qu'il ne s'est pas accumulé naturellement à cet endroit par suite d'un effritement momentanément plus intense de celle-ci.

Une autre accumulation d'ossements, comprenant notamment six crânes plus ou moins complets accompagnés parfois de leur mandibule, a été découverte dans la partie antérieure de la grotte d'Istállóskö. Vertes (1958-1959) en a donné une explication naturelle, très peu vraisemblable, en admettant que les ours qui ont laissé ces restes sont morts ensemble et de façon inattendue à cet endroit.

Kölyuk (Bükkgebirge, Hongrie). — Fouillée par O. Kadic et J. Klein, la grotte de Kölyuk a fourni, d'après Vertes (1958-1959), un témoignage en faveur du culte de l'ours. Cet auteur le qualifie de plus que vraisemblable bien qu'il reconnaisse en même temps qu'on ne peut pas déterminer après coup, avec sûreté, s'il s'agit véritablement de crânes intentionnellement déposés. La découverte consistait en trois crânes d'ours des cavernes placés nez contre nez, mais aucune autre observation précise n'a été faite. Le croquis très sommaire qui en est publié, exécuté de mémoire par Klein, n'offre aucune garantie ; il montre un arrangement imparfait de trois crânes sans mandibules qui peut aussi bien être fortuit que volontaire. Il y aurait eu à proximité de cet ensemble d'autres crânes, mais ils ont été trouvés dans des conditions peu sûres... constate Vertes.

Dans la même caverne, un amateur, E. Köfalusi, a recueilli en surface, dans une niche latérale, un crâne d'ours complet (mais sans mandibule). La niche, apparemment à sol horizontal et remplissage certainement pleistocène, large de un mètre, haute de 0,5 à 0,6 m. et profonde de trois mètres, étant de dimensions trop restreintes pour permettre à un ours des cavernes de s'y enfiler, le crâne en question a, pour Vertes, certainement été déposé à cet endroit par l'homme. Il a pu authentifier cette découverte en retrouvant à la surface de l'argile l'empreinte de cette tête osseuse, qui gisait en position normale parmi d'autres ossements d'ours. Remarquons en passant, sans la mettre en doute, que cette constatation doit avoir été singulièrement hâtive puisque Vertes regrette de ne posséder aucune indication concernant l'orientation du crâne, lacune qu'une empreinte reconnaissable permettait dans tous les cas de combler ! Il est bien évident, dans ce cas fréquemment rencontré de la présence d'un crâne ou de l'accumulation d'ossements dans une niche, que le recours à la seule hypothèse de l'intervention humaine est tendancieux et injustifié.

A Kölyuk II, ou grotte de Hillebrand, une niche renfermait aussi un crâne d'ours accompagné d'autres éléments du squelette. Il est intéressant, en raison de son caractère exceptionnel, de signaler l'explication naturelle qu'en donne Vertes (op. cit.). Ces ossements se trouvaient en fait au bas d'une cheminée et provenaient d'un réseau supérieur !

Moravany-Lopata (Moravie). — Ce site aurignacien de plein air, dans le loess au pied des Carpates occidentales, a livré à Zotz en 1941 des restes de mammouth, renne, cheval, loup, ours des cavernes, renard polaire, léporidés, etc. Chose remarquable selon le fouilleur, il y avait, en bordure de l'un des deux amoncellements d'ossements, un crâne de lion à l'intérieur de la cavité cérébrale duquel se trouvaient deux « griffes » (sic) de renne (Zotz, 1951, p. 228). Phénomène encore plus troublant pour le lecteur, Zotz (1958) en personne signale sept ans plus tard la présence d'une seule griffe, mais cette fois d'ours, à l'intérieur de ce même crâne de félidé. Ce n'est certes pas en accumulant des témoignages de cet ordre que l'on démontrera, comme l'auteur précité le tente implicitement, la réalité au Paléolithique de pratiques en relation avec l'ours. De même, la présence dans ce gisement ou ailleurs (Witschelhöhle) de nombreuses phalanges unguéales de cet animal n'indique rien de précis dans le sens où le suggère Zotz (1958), mais peut, par exemple, relever simplement d'une tradition technique (cf. p. 38).

Mornova (Slovénie). — Cette station est citée par Zotz (1944, 1951), Ehrenberg (1953), Wüst (1956), Maringer 1958). La découverte que Brodar (1938, 1957) a eu l'occasion d'y faire est du type le plus banal et sans signification particulière. Il s'agit d'un crâne entier, sans maxillaire inférieur, contenu avec divers autres ossements d'ours des cavernes dans une petite niche du couloir latéral de cette grotte, couloir par ailleurs vierge de trouvailles. Suivant une habitude bien ancrée dans la littérature consacrée au culte de l'ours, la version des faits diffère ici aussi d'une publication à l'autre. Dans sa première relation, Brodar (1938) parle d'un crâne complet sur lequel quelques os longs entiers étaient posés en travers. D'après le travail ultérieur (1957), le même crâne était accompagné de plusieurs os longs, de quelques vertèbres, de métapodes, d'une phalange unguéale d'ours presque intacts et d'un fragment d'os de ruminant, ossements qui se trouvaient sous lui et près de lui.

Njivice (près de Radece, Yougoslavie). — Brodar (1957) a mentionné la découverte, dans cette petite grotte de la région subalpine de la Yougoslavie, d'une accumulation d'ossements d'ours, le long d'une paroi. Il semble porté à la considérer comme intentionnelle, mais n'en donne pas de description.

Petershöhle (Franconie moyenne). — Faites à peu près en même temps que celles du Drachenloch, les découvertes d'Hörmann (1923, 1930, 1933) dans la Petershöhle ont trouvé un écho favorable auprès de très nombreux auteurs : Menghin (1926, 1931), H. Bächler (1947), E. Bächler (1934, 1940), Lindner (1941), Grahmann (1952), Volmar (1940, 1943), Wüst (1956), Müller-Beck (1954), Koppers (1944), Abel dans Abel et Kyrle (1931), Breuil et Lantier (1959), Maringer (1958), Zotz (1951), Kraft (1948), etc.

Cramer (1941) et Koby (1953) sont jusqu'ici les seuls à les avoir examinées de façon critique, et rejetées.

Ces découvertes sont nombreuses et variées. La plus frappante consistait en un crâne d'ours adulte, sans mandibule, recouvert partiellement par une dalle de 55 cm. de longueur, 12 cm. d'épaisseur, soutenue par des pierres de la grosseur d'une tête. Hörmann (1933) précise bien qu'il ne s'agit pas d'un ciste à proprement parler comme Bächler en a trouvé.

La dalle horizontale était surmontée de plusieurs lits de charbon de bois alternant avec du sable blanc provenant peut-être, d'après l'inventeur, de la décomposition du calcaire dolomitique par le feu. Le crâne, lui, reposait normalement, orienté O-E (le museau à l'est), saupoudré et rempli de charbon de bois, accompagné d'un humérus d'ours jeune. Incomplet, il portait une large détérioration dans la région frontale, « blessure » (selon Hörmann) ayant occasionné la fin de l'animal. Si nous ajoutons encore que la trouvaille se situait au milieu du couloir reliant l'avant-grotte (Haupthöhle) à l'arrière-grotte (Neue Raüme) découverte seulement lors des fouilles, nous aurons dit l'essentiel de ce que l'on connaît de sérieux à son sujet. Le dessin qu'en a donné Hörmann est en effet inutilisable ; quant à la reconstitution qui en a été faite, si elle donne bien l'impression d'un arrangement intentionnel, on se rappellera qu'elle est présentée hors de son contexte, qu'elle fut détruite pendant la dernière guerre, et reconstruite sur la base du seul et médiocre dessin mentionné ci-dessus. Une fois de plus, chacun des éléments de la découverte peut s'expliquer naturellement dès que l'on se détache de l'interprétation anthropocentrique proposée. Qu'un foyer ait été établi dans le couloir, sur une dalle tombée du plafond, n'a rien de très extraordinaire, car il y en avait là et ailleurs de nombreux autres. Par simple gravité ou à la suite de ruissellements, une partie des cendres et des charbons de bois a « coulé » en profondeur dans les lacunes du sédiment sous-jacent constitué à cet endroit essentiellement de blocaille. Il s'y trouvait par hasard un crâne d'ours qui fut tout normalement recouvert et rempli de charbon de bois par la « blessure » béante. L'examen aux rayons ultra-violets de ce calvarium avait d'ailleurs déjà montré à Hörmann l'absence totale de traces de carbonisation sur l'os, ce qui confirme l'hypothèse d'une association secondaire avec le charbon de bois. Enfin, la « blessure » peut n'être qu'un traumatisme *post mortem* comme on en rencontre assez fréquemment sur les crânes d'ours fossiles ; l'expérience (cf. p. 28) ne permet dans tous les cas pas de se convaincre de son caractère artificiel sur une simple affirmation.

Une autre découverte de la Petershöhle est presque aussi souvent citée, sinon plus que la précédente. Il s'agit du fameux dépôt de cinq crânes sans mandibule, deux fémurs et un humérus dans une niche de la salle latérale (Nebengrotte), niche située à cent vingt centimètres au-dessus du sol. Cette dernière précision a visiblement impressionné à distance certains auteurs, comme Sauter (1950, p. 27), bien qu'il n'y ait pas de trouvailles similaires en Suisse, tandis que le plus critique des critiques, Koby (1953, p. 180), esquive sans y paraître l'explication en minimisant implicitement les faits. Le procédé est sensible lorsqu'il parle de corniche en lieu et place de niche, alors qu'il n'y a aucun doute sur l'existence de celle-ci. Une seconde découverte de ce genre, mais beaucoup moins connue, est encore signalée par Hörmann qui omet toutefois de la localiser dans la grotte. Elle était constituée de deux crânes d'ours sans mandibule, dont l'un orienté O-E, et d'ossements sur lesquels aucun détail n'est donné, trouvés dans une niche placée à cent quinze centimètres du sol.

Malgré l'absence habituelle de rigueur dans la description ou plutôt grâce à elle, comme nous le verrons, on ne peut s'empêcher au premier abord de penser, dans les deux cas, à des dépôts intentionnels. Bien qu'il y ait eu des ruissellements abondants et des remaniements de sédiments non négligeables dans cette grotte, il paraît en effet assez difficile d'admettre ici que toute la partie supérieure du remplissage, soit plus de un mètre vingt, ait été évacuée, laissant sous forme de témoins dans deux niches à l'abri de l'érosion, des crânes et des ossements qui s'y seraient accumulés normalement au cours de la sédimentation. Ce phénomène rejeté, il ne resterait apparemment d'autre solution que celle faisant intervenir la main de l'homme, s'il ne subsistait un point capital à éclaircir et passé inaperçu jusqu'ici. L'image mentale suscitée par la relation d'Hörmann est dominée par le « fait » que les deux niches sont surélevées par rapport au sol. Mais de quel sol s'agit-il ? Hörmann n'est pas explicite à ce sujet. Une série de recoupements et de déductions, la photographie montrant la niche aux cinq crânes dans la Nebenhöhle, permettent néanmoins d'acquérir la certitude que l'auteur se réfère au « sol » primitif, situé au niveau des deux foyers à la base de la couche 3, et non au sol actuel. Or, le « sol » primitif, sur lequel déambulaient les présumés chasseurs d'ours était surmonté de 205 à 270 cm. de sédiments (suivant les endroits) riches en vestiges d'ours des cavernes (couches 3 et 2). Largement enfouies dans le terrain pléistocène, les deux niches ont pu, par conséquent, fonctionner

banalement comme « pièges » naturels à crânes et autres ossements au moment où le remplissage atteignait leur hauteur. Dans ces conditions et sans aucun indice, il est absolument gratuit d'établir une relation entre leur contenu et la présence humaine attestée par ailleurs. Le fait que les cinq crânes étaient très fragiles et recouverts d'une sorte de poussière au lieu de sable s'explique sans doute par un mode d'enfouissement très lent et partiel, lié à la morphologie même de la niche (Hörmann, 1923). Son entrée relativement basse et réduite n'a pas permis aux matériaux grossiers de la combler entièrement, dans le vide subsistant s'est déposée peu à peu une couche de « poussière », sédiment très fin provenant de la décomposition des calcaires dolomitiques encaissants.

Dans l'arrière-grotte, Hörmann a découvert ce qu'il a appelé un « tas » de crânes auquel il attribua aussi une origine intentionnelle. Sur une surface de 160x250 cm. environ, éloignée des parois de la grotte, se trouvaient rassemblés quatorze crânes d'ours sans mandibule, dont une dizaine à peu près entiers, reposant sur de grosses pierres, et entourés aussi, sommairement, de grosses pierres. Aucun os long entier n'accompagnait ce dépôt à peine enterré, sinon quelques « outils » osseux de type contestable (cf. chapitre III). La photographie qui en a été publiée n'est pas particulièrement probante dans le sens où le désire son auteur. Elle montre un amoncellement de crânes placés dans les positions les plus diverses, sans aucune orientation préférentielle, et des grosses pierres qui n'ont visiblement pas été arrangées.

Pour que cet inventaire soit complet, il faut lui ajouter deux autres « dépôts » de crânes et les accumulations d'ossements au pied des parois. L'un de ces dépôts consistait en un crâne isolé de jeune ours, crâne coincé entre deux pierres « comme s'il y avait été mis par l'homme » ; l'autre comprenait deux crânes sans mandibule avec des ossements divers. Aucun détail supplémentaire n'est donné à leur endroit, de sorte qu'il est impossible de s'en faire une idée objective. Enfin, en ce qui concerne les accumulations d'ossements, au nombre de quatre, trois dans l'arrière-grotte et une dans la salle latérale, rien n'établit une participation humaine. Le plan sur lequel elles sont heureusement portées permet de constater qu'elles se sont produites chaque fois dans les angles morts, dans des rentrants de la paroi, localisations facilement explicables naturellement. Il est, à ce propos, intéressant de relever que la première pensée d'Hörmann (1923, p. 148) a été d'attribuer une origine naturelle (courant d'eau) à la première de ces accumulations lorsqu'il l'a découverte. Il a révisé son opinion ultérieurement, non pas d'après les faits, mais à la suite de la découverte de la niche aux cinq crânes.

Potocka Zijalka (Alpes de Karavanka, Slovénie). — Si l'accumulation d'ossements au fond de cette grotte est considérée par Brodar (1957) comme résultant de nettoyages réitérés de la surface du sol par l'homme, celle de crânes, entre autres, située à proximité immédiate de l'entrée pourrait, par contre, selon lui, être en relation avec le « culte de l'ours », bien qu'il reconnaisse que c'est ici indémontrable. L'hypothèse, partagée par Zotz (1951) et Wüst (1956), n'est même pas défendable lorsqu'on apprend que les crânes et les autres ossements étaient en fait dans une dépression formée par la couche archéologique s'abaissant fortement en direction de la paroi, dépression dans laquelle ils ont pu, évidemment, facilement rouler et peu à peu s'accumuler naturellement.

Reyersdorferhöhle (Glatzer Bergland, Silésie). — Zotz a décrit plusieurs fois (1937, 1939, 1951, 1958) une découverte qu'il a faite dans cette grotte ; cette trouvaille est citée par les auteurs habituels (Ehrenberg, 1953, Wüst, 1956, Kraft, 1948, Volmar, 1940, etc.), et Cramer (1941) n'ose pas la repousser entièrement. Il s'agit à nouveau d'un crâne d'ours spéléen, adulte et probablement femelle, placé dans une niche naturelle de la paroi, niche qui était prolongée et partiellement fermée par des dalles de pierre ménageant ainsi une sorte de chambrette. Le crâne était muni de sa mandibule, à peu près en connexion anatomique ; à côté de lui se trouvaient deux vertèbres cervicales, quelques fragments d'atlas et un morceau de vertèbre d'un autre individu. Ouvert dans la région de la calotte, il l'a été très certainement artificiellement selon Zotz qui en déduit l'existence d'une consommation rituelle de la cervelle de l'ours par les chasseurs paléolithiques. A un mètre de la niche seulement, il y avait une accumulation d'ossements parsemés de particules charbonneuses.

Nous ne sommes pas du tout convaincu du caractère intentionnel de ce dépôt. S'il existait une structure dans la disposition des dalles de pierre, aucun témoignage n'en a subsisté, à part une simple description et un croquis trop schématisé. La nature « artificielle » de cette disposition n'a-t-elle donc été « reconnue » qu'après coup, une fois le crâne visible ? C'est un procédé facile, mais n'offrant évidemment aucune garantie scientifique et auquel il n'est pas exclu qu'on ait eu recours ici. Par ailleurs, le remplissage de la grotte de Reyersdorf était assez riche en dalles et dallettes et il ne semble pas qu'il y ait eu, à l'emplacement du présumé « dépôt », une accumulation particulière permettant de conclure à une intervention humaine. Les photographies (Zotz, 1939) montrant le crâne dégagé ne fournissent aucun indice ; le crâne semble avoir été écrasé par les sédiments ; sa localisation dans une niche ne démontre rien. Quant à l'ouverture intentionnelle de la boîte cranienne, elle n'est de loin pas établie par le fait que les bords de l'os fracturé sont vifs et non arrondis ; il peut tout aussi bien s'agir d'une détérioration naturelle banale, dont le processus est facile à imaginer. De toute évidence, le crâne a été « promené » un certain temps à la surface du sol puisque les incisives absentes n'ont pas été retrouvées à proximité. De même en ce qui concerne les hémi-mandibules sur lesquelles ne subsistent que quelques dents. Réduites à une portion de branche horizontale, elles rappellent les mâchoires inférieures rongées par les

grands carnassiers, hypothèse que les photographies, ici, ne permettent pas de confirmer ou d'infirmer réellement.

La même grotte recelait « toute une série de crânes d'ours disposés sur le pourtour d'une salle ». Zotz admet cependant que cette découverte a été effectuée dans des conditions de fouilles trop peu satisfaisantes pour qu'elle puisse être utilisée.

Salzofenhöhle (Totes Gebirge, Styrie). — Longtemps considéré avec suspicion en raison du mystère entourant les premières fouilles qui y furent exécutées (Körber, 1939), ce gisement d'altitude (2000 m.) a été l'objet ces quinze dernières années de nouvelles recherches sous la conduite d'Ehrenberg. Les résultats de ces campagnes sont exposés dans une longue suite d'articles, qui établissent avec certitude que l'homme paléolithique a fréquenté, à une ou plusieurs reprises, ce site, et tentent de démontrer que ce dernier s'y est livré à des pratiques rituelles en relation avec l'ours des cavernes. Il serait fastidieux de décrire en détail l'ensemble des nombreuses découvertes rapportées dans ce but par Ehrenberg. Nous nous contenterons ici d'en envisager quelques-unes parmi les plus typiques.

Nous examinerons en premier lieu les trois trouvailles faites lors de la campagne de 1950 (Ehrenberg, 1953 a et b) et qui ont déjà retenu l'attention d'autres auteurs tels Zotz (1951), Wüst (1956), Maringer (1958), etc. La première consistait en un crâne d'ours adulte, probablement mâle, découvert dans une niche de la paroi nord de la « Forster-Kapelle ». Presque entier, sans mandibule, ce crâne était posé sens dessus dessous le palais en l'air, horizontalement, parallèlement à la paroi selon son grand axe, le museau à l'est et la région occipitale à l'ouest. La surface du palais se trouvait immédiatement en dessous de la couche grise contenant, surtout à sa base, de nombreux fragments charbonneux. A part ceux-ci, on pouvait noter une accumulation notable de pierres aux abords du crâne. Elles l'entouraient de tous les côtés. Environ une trentaine de pierres et une plaque de stalagmite furent ôtées et examinées. Toutes semblaient provenir de la roche encaissante, les plus grosses mesurant seize centimètres de long, les plus petites quelques centimètres seulement... Quelques-unes d'entre elles portaient, collés dans de petites dépressions superficielles, des restes de charbon de conifère. Plusieurs autres restes accompagnaient le crâne : un prétendu instrument d'os (« Hohlschaber »), un fragment de côte, une incisive $I\overline{1}$ une phalange III, une vertèbre dorsale, une incisive $I\underline{2}$, un fragment de mandibule d'un ourson de neuf mois, une ulna fragmentée de même âge et une portion de douze centimètres de long d'un os pénien. Il n'y avait pas, selon Ehrenberg lui-même, de relations évidentes entre ces restes et le crâne. Sous celui-ci, environ cinq centimètres plus bas, se trouvaient des pierres qui terminaient le complexe vers le bas, en même temps qu'un enrichissement en particules charbonneuses *(pinus sp.)*.

La deuxième découverte a aussi été faite contre la paroi nord de la « Forster-Kapelle », mais à 85 cm. à l'ouest de l'endroit précédent, dans une niche où débouche un boyau ascendant libre de tout sédiment. Il s'agit à nouveau d'un crâne d'ours adulte, probablement mâle, presque intact, muni cette fois de sa mandibule, et situé immédiatement sous la couche grise. Il reposait normalement sur ses mâchoires inférieures, légèrement penché vers la gauche, le museau dirigé vers l'extérieur soit S-SO, la partie occipitale vers l'intérieur, soit N-NE. La terre humide et par endroits presque argileuse qui l'entourait, contenait aussi des petits fragments de charbon de bois. De même, on pouvait constater un enrichissement de pierres dans cette région, de tous les côtés du crâne. Elles constituaient, comme une sorte de muret entourant le crâne, d'une paroi à l'autre de la niche. A partir de ce muret, en direction du crâne, étaient disposées des pierres constituant une espèce de socle sur lequel reposait la partie antérieure de celui-ci. D'autres pierres se trouvaient en relation avec lui : l'une était placée sur le socle directement devant l'ouverture nasale, deux autres, plus petites, dans cette dernière, certaines encore entre la calotte et la paroi, dans les arcades zygomatiques, etc., et même à l'intérieur de la boîte cranienne. La plupart de ces pierres avaient une ou plusieurs faces planes, mais un contour variable. Leurs dimensions étaient comprises entre neuf et deux centimètres, à part deux éléments beaucoup plus volumineux (20x16x6 cm. et 30x25x15 cm.) du socle pré-nasal. Comme dans le complexe précédent, elles provenaient de la roche encaissante et présentaient parfois une croûte phosphatée et des arêtes plus ou moins émoussées. Quelques os accompagnaient la trouvaille, pour la plupart de petits fragments ou des ossements entiers de dimensions réduites dont une diaphyse d'humérus d'un individu de moins d'un an, et diverses pièces qui ne semblaient pas en relation directe avec le crâne. Tel n'était pas le cas de trois autres pièces qui ont paru à Ehrenberg être en rapport étroit avec ce dernier : un fragment de côte à l'avant, un os pénien à l'arrière, disposés parallèlement entre eux et à peu près perpendiculairement à l'axe longitudinal du crâne. L'os pénien, placé au niveau de l'oreille gauche, était suivi, à son extrémité proximale la plus éloignée du crâne, d'une phalange unguéale d'ours.

Le troisième dépôt était situé dans une niche de la paroi nord, dans une autre partie de la grotte (Graf Kesselstatt-Dom). Il y avait là, directement en dessous de la couche grise, une hémi-mandibule d'un ourson de plus d'un an, entourée de pierres, orientée E-O, soit parallèlement à la paroi, sa partie proximale vers l'est. Sous elle se trouvaient neuf pierres de deux à huit centimètres qui, en trois groupes, formaient des sortes de socles bas. Au même niveau que la mandibule et dans le sédiment, on avait recueilli quelques fragments d'os, dont un brûlé, et un pseudo-outil d'os portant des traces de charbon de conifère. Le tout reposait sur une grosse dalle de 40 x 30 x 17 cm. pesant plus de trente kilos. Sous cette grosse pierre était engagée la partie antérieure d'un crâne d'ours d'âge moyen, de sexe mâle, avec sa mandibule, dans une sorte de concavité

partiellement remplie de sédiments. En partie écrasé, moins entouré de pierres que les deux précédents, ce crâne était accompagné de l'atlas et de l'épistrophaeus en connexion anatomique et, à droite en avant, d'un radius brisé provenant d'un autre individu. En direction du centre de la salle furent découverts, à partir de cet endroit, de nombreux autres vestiges, dont une portion complète de colonne vertébrale, comprenant les sept vertèbres cervicales et la première dorsale.

Relatées à peu de choses près dans les termes mêmes utilisés par Ehrenberg, les découvertes ci-dessus ont fait l'objet d'un procès-verbal en date du 23 juillet 1950, contresigné par quatre témoins oculaires dont trois au moins de formation scientifique. Elles sont donc pour une fois solidement établies, mais on regrettera sans réserve que les documents graphiques se résument à quelques photographies difficilement utilisables. Rien ne vaut en effet le plan rigoureux fait sur place, à l'échelle, et sur lequel on peut, à l'aide de quelques conventions simples, rendre compte objectivement de l'ensemble d'une structure et non seulement de son aspect le plus « significatif », peut-être trompeur, toujours partiel, tel que le photographe est fatalement amené à le saisir. Un croquis précis exige du temps, un minimum de réflexion, en un mot ralentit de façon sensible le déroulement de la fouille, ce qui ne saurait nuire en rien à la qualité des conclusions.

Aussi incontestables qu'ils soient, les faits exposés plus haut n'autorisent pas à suivre Ehrenberg, qui considère « qu'il est plus que probable que ces trouvailles sont, en tant qu'inhumations (au sens large), à rapporter à l'homme paléolithique ». Il fonde son interprétation sur un certain nombre de points communs aux trois complexes, points de valeur et d'ordre très différents ainsi qu'on en jugera dans l'énumération succincte suivante :

1. Découvertes effectuées dans des endroits non perturbés par des fouilles antérieures, chaque fois près d'une paroi nord et dans des enfoncements en forme de niche. — Dans un cas au moins (III-1950), il est abusif de parler d'une niche ainsi que nous avons pu nous en rendre compte sur place. La paroi est à cet endroit faiblement incurvée, et n'enserre pas de trois côtés un espace bien délimité. Au reste, la localisation de grosses pièces osseuses près d'une paroi ou dans des niches constitue un phénomène assez banal et qu'on ne saurait attribuer exclusivement à l'homme. On ne peut non plus accorder une signification particulière au fait que les trois crânes se trouvaient près de la paroi nord, car dans cette partie de la grotte, c'est précisément le long de celle-ci qu'Ehrenberg a surtout concentré ses recherches, les conditions étant ailleurs défavorables pour diverses raisons.

2. Même position stratigraphique au niveau où furent recueillis deux outils de pierre. — Il peut s'agir d'une coïncidence fortuite sans plus et nous avons déjà montré (p. 33) que l'association de vestiges d'origine humaine avec des ossements d'ours n'impliquait pas nécessairement des rapports étroits entre les uns et les autres.

3. Chaque fois, il s'agissait de crânes, dans deux cas avec leur mandibule. — Certes, mais qu'est-ce qui nous prouve que nous ne sommes pas en présence de restes provenant d'ours morts naturellement à cet endroit ? La découverte d'un crâne d'ours des cavernes est toujours un événement spectaculaire pour le fouilleur ; ce n'est pas une raison suffisante pour invoquer des pratiques rituelles. Que par deux fois la mandibule ait été présente, en connexion anatomique, indique au choix : soit que les têtes ont été enterrées intentionnellement, soit qu'elles ont été recouvertes rapidement par la sédimentation naturelle, peut-être à la suite de circonstances exceptionnelles (chute de pierres, grattage par les ours, etc.), soit enfin qu'elles se trouvaient dans des endroits peu fréquentés par les ours vivants.

4. Les trois crânes étaient recouverts et entourés de pierres, disposées parfois sur leur tranche, verticalement ou obliquement. — De façon très variable d'un cas à l'autre si l'on veut bien se référer aux descriptions, la présence de pierres dressées sur leur tranche n'est pas forcément le fait de l'homme. Une sédimentation rapide d'éléments assez grossiers, des phénomènes de tassement, certaines particularités morphologiques et topographiques peuvent très bien l'expliquer. Glissant dans l'arcade jugale, une plaquette de dimension appropriée sera presque automatiquement dressée.

5. Dans les trois cas, il y avait d'autres objets tels que des pierres ou des ossements dans des positions remarquables et en relation avec les crânes. — Plus exactement qui paraissaient dans des situations particulières, mais les critères utilisés pour l'affirmer sont d'une singulière fragilité. On ne peut tout de même pas exiger que dans un processus d'enfouissement naturel aucun os, aucune pierre n'entre en contact plus ou moins direct avec un crâne. Sur le nombre de ceux qui touchent ou entourent un crâne, quelques éléments paraîtront toujours avoir été disposés intentionnellement, pour peu qu'on élimine lors du décapage tout le contexte apparemment sans signification, dans lequel ils sont insérés. Seule la répétition de structures semblables dans le détail permettrait de poser avec certitude l'hypothèse de l'intervention humaine. Il n'est pas nécessaire de démontrer que cette condition n'est pas remplie ici.

6. Dans les trois cas, les trouvailles principales étaient orientées O-E. — Mais d'un cas à l'autre la trouvaille dite principale change de nature avec un peu trop de complaisance : on a successivement un crâne, puis un os pénien et un fragment de côte, enfin une hémi-mandibule orientés dans ce sens. Il y a aussi une certaine inconséquence dans ce « choix » puisque, sous le point 3, Ehrenberg laisse implicitement entendre que l'élément essentiel des découvertes était, les trois fois, constitué de crânes.

7. Dans les trois cas, à proximité immédiate, à côté ou sous les trouvailles, on a trouvé du charbon de bois. — Ce que nous avons dit à propos du point 2 est aussi valable ici, d'autant plus que le charbon de bois n'était pas associé exclusivement aux trois crânes en question. Il y en avait ailleurs, dans les

mêmes salles et déjà Körber en avait recueilli.

De l'argumentation apparemment serrée d'Ehrenberg, il ne subsiste donc pour ainsi dire rien de viable. Il était utile de le montrer pour ne pas être accusé de partialité car la forme de cette argumentation est bien faite pour séduire des esprits peu critiques ou non avertis. L'attitude de deux des témoins oculaires confirme pleinement notre opinion. Cités dans une mise au point par Pittioni (1951), Felgenhauer et Kromer estiment en effet que les crânes d'ours trouvés dans la grotte de Salzofen ne permettent pas d'admettre avec certitude un dépôt intentionnel. Felgenhauer précise ultérieurement (1952) qu'il repousse l'interprétation d'Ehrenberg en faveur du culte de l'ours, non seulement pour des raisons méthodiques, mais aussi au vu des conditions de gisement.

Au cours des campagnes de fouilles suivantes, dans une autre partie de la grotte, les découvertes de « dépôts intentionnels » se sont multipliées si l'on en croit Ehrenberg. En voici deux derniers exemples, rapidement décrits (Ehrenberg, 1962, pp. 12-15), les complexes baptisés VIIa-c et VIIIa-c découverts en 1962 à proximité de la « Nebenhöhle ». Le premier de ces complexes comprenait, comme éléments essentiels, trois crânes sans mandibule et un bassin, disposés de façon à former les côtés d'une sorte de quadrilatère. Cinq fragments de côte entouraient ce dernier vers le haut « comme des allumettes étalées ». D'autres pièces étaient dans des situations frappantes : une vertèbre dorsale entre le museau d'un crâne (VIIa) et le bassin marquant l'angle du quadrilatère ; à l'intérieur du bassin pris dans le cailloutis, une vertèbre dorsale avec une surface de fracture plane comme résultant d'un coup et une vertèbre lombaire perforée (cf. plus loin, p. 80) ; près du crâne VIIa, sur son flanc droit, un fragment d'omoplate, un remplissage de pierres dans son arcade jugale droite, dans l'ouverture nasale un fragment de côte vertical entre des pierres, dans l'arcade jugale gauche, étroitement appuyée contre la paroi du crâne, une pierre sur la tranche ayant la même courbure que cette dernière. La disposition des pierres était semblable près du crâne VIIb, et tout le complexe était recouvert d'un manteau de dalles plus grosses. Les trois crânes reposaient sur des socles de pierres, en position normale ; seule le crâne VIIb gisait légèrement penché sur son côté gauche.

Le complexe VIIIa-c était situé à environ un mètre à l'est du précédent. Il a été distingué au premier abord par la présence d'un amas compact de pierres de grosseur supérieure à la moyenne à travers lesquelles apparaissait l'arc jugal d'un crâne. Cet amas de pierres constituait un arc de cercle peu marqué, commençant au nord par des dallettes disposées les unes sur les autres en escalier, se terminant au sud par une grosse dalle. La suite du dégagement a permis de constater la présence de trois crânes sans mandibule, reposant sur des socles de pierre ou sur un lit de plaquettes, et entourés de toutes parts par des pierres. Les crânes VIII a et b gisaient en position normale, serrés l'un derrière l'autre, séparés par un espace d'à peine trois centimètres, leur museau dirigé vers le nord. Le troisième crâne VIIIc se joignait aux deux autres sur leur côté gauche ; il était en position inverse et dirigé le museau à l'est. De nouveau des pierres et des dallettes, atteignant jusqu'à 32 x 25 cm. de surface, étaient appuyées obliquement contre les parois des crânes, se trouvaient dans des orifices nasaux et à l'intérieur des arcades zygomatiques. Enfin, des pierres isolées, et un lot impressionnant d'ossements les plus divers, dont la description nécessiterait une demi-page de texte, accompagnaient aussi les trouvailles principales, dans des situations frappantes, selon l'inventeur. Dans les deux cas, l'ensemble du matériel osseux provenait de l'ours des cavernes.

La seule règle apparente à laquelle obéissent toutes ces structures dites « intentionnelles » est, on le voit, qu'elles diffèrent toujours et sensiblement les unes des autres. Une telle diversité de formes dans les manifestations cultuelles, concentrées dans un gisement qui, visiblement, n'a pas été occupé très longtemps, est pour le moins surprenante. Elle est inconciliable avec ce que l'on sait du produit d'un psychisme sinon balbutiant, du moins primitif.

Malgré toutes les raisons que nous avons de ne pas partager les vues d'Ehrenberg, la multiplication, au Salzofen, de faits parlant selon lui en faveur du culte de l'ours, nous a incité à participer activement à une campagne de fouilles dans ce site, pour nous en faire une idée aussi objective que possible. Quoique connaissant d'entrée nos dispositions critiques, le professeur Ehrenberg a bien voulu nous y accueillir lors de la dernière expédition, en juillet 1964. Nous lui sommes infiniment reconnaissant de ce « fair play », trop peu courant pour ne pas être signalé ; mais nous devons hélas dire honnêtement que notre opinion antérieure, sur le terrain, s'est transformée en conviction. Les quelques mètres qui restaient à fouiller du couloir appelé « Rundzug » n'ont livré aucune trouvaille « exceptionnelle ». Toutefois, deux petits complexes d'ossements divers qui, bien que non « typiques » selon Ehrenberg, pourraient être selon lui éventuellement assimilés à des dépôts intentionnels, nous ont permis rétrospectivement d'apprécier les faits à leur juste valeur. Leur découverte, puis leur dégagement sous nos yeux se sont déroulés exactement suivant le processus dénoncé par Leroi-Gourhan (1950) et déjà décrit plus haut (p. 47). Le fouilleur découvre un os (bassin, atlas, os pénien, crâne), auquel il a attribué subjectivement une signification particulière. Il le dégage soigneusement, le contourne, élimine des petits fragments osseux, du sédiment, de la menue pierraille, et constate avec étonnement que l'une des extrémités de l'os en question repose sur une dallette de calcaire ; c'est, sans l'ombre d'un doute, un « socle » (« Steinsockel »), sous-entendu intentionnel. Le dégagement se poursuit, d'autres os plus ou moins importants apparaissent, dans des positions « frappantes » parce qu'ils touchent le premier, sont disposés plus ou moins à angle droit par rapport à celui-ci, forment une sorte de figure géométrique ou possèdent une orientation est-ouest très significative évidemment ! La plupart reposent sur des pierres qui ont au moins, sauf exception, une

face plane ; ce sont autant de « socles ». Quelques plaquettes sont dressées obliquement, dans les meilleurs cas verticalement, sur leur tranche ; elles sont laissées en place pour autant qu'elles s'appuient contre un des éléments essentiels du complexe. D'autres pierres, d'autres ossements sont progressivement éloignés ; ils ne semblent pas en rapport étroit avec la trouvaille car ils ne gisent ni à angle droit ni sur des dallettes, ni suivant une orientation caractéristique, etc. Le résultat final du « décapage » : des ossements et des pierres montrant un « arrangement » plus ou moins sensible, autrement dit une preuve de plus en faveur du culte de l'ours. Et pourtant, le fouilleur est d'une bonne foi évidente, quasi désarmante ; visiblement, dans le cas présent, l'évidence n'a pas suffi à le prémunir contre un mécanisme subtil, parce que tout à fait inconscient, générateur de pseudo-structures. Il n'est certes pas le seul ni le dernier à y avoir succombé. D'une manière générale, si la méthode de fouille utilisée au Salzofen convient parfaitement à la récolte de vestiges paléontologiques, elle est indéfendable actuellement sur le plan archéologique où les relevés précis et les décapages horizontaux sont à la base de toute tentative d'interprétation sérieuse.

Schnurenloch (canton de Berne, Suisse). — S'appuyant sur deux communications d'Andrist (1934, 1936), repris très affirmativement par H. Bächler (1947), Volmar (1944) croit pouvoir admettre la présence d'indices en faveur d'un culte de la chasse et du sacrifice au Schnurenloch. La découverte la plus importante comprenait un crâne de bouquetin (en fait réduit à la portion de calotte portant les cornes) « soigneusement » placé sur la crête sagittale d'un crâne d'ours des cavernes relativement bien conservé, accompagné de plusieurs autres ossements : pelvis, métapodes, phalanges, vertèbres d'ours, un métapode d'un très grand cerf élaphe, un fragment de mandibule de renard et un fragment d'incisive de marmotte. Le tout était situé dans une niche entre un gros bloc de rocher et la paroi ouest.

Ailleurs, appuyé contre la paroi est, un crâne d'ours écrasé et morcelé était entouré des trois autres côtés et recouvert de pierres, rappelant ainsi certains dépôts de crânes isolés du Drachenloch. Plus loin, toujours près de la paroi est, deux crânes gisaient l'un sur l'autre, le supérieur décalé de quinze centimètres par rapport au second. Dans un état très friable, ils se désagrégèrent en d'innombrables fragments lors du dégagement.

Mais après réflexion critique, les inventeurs (Andrist et Flückiger, 1964, p. 72), ont reconnu qu'aucune preuve irrécusable établissant l'existence de sacrifices rituels d'ossements n'a été livrée au Schnurenloch.

Veternica (près de Zagreb, Croatie). — Malez a décrit dernièrement (1958-1959) les découvertes encore peu connues (Brodar, 1957, Patte, 1960, Leroi-Gourhan, 1964) qu'il a faites dans la grotte de Veternica et qui, après d'autres, confirment selon lui l'existence d'un culte de l'ours aussi en dehors de l'aire alpine proprement dite.

Un groupe de six crânes d'ours des cavernes, trouvés à une distance de dix mètres de l'entrée actuelle, est ainsi considéré comme un dépôt intentionnel. Les six crânes étaient alignés l'un à côté de l'autre, le museau orienté en direction du porche d'entrée, la partie occipitale adossée à la paroi. Les mandibules gisaient à côté d'eux, une seule d'entre elles, celle d'un individu sénile, étant encore en connexion anatomique avec le crâne correspondant. Une demi-mâchoire inférieure gauche appartenant à un ours adulte a eu sa branche montante (apophyse coronoïde) taillée de telle façon qu'il n'en est resté qu'une partie en forme de triangle équilatéral. Son condyle articulaire et son apophyse angulaire ont aussi été partiellement ou entièrement « abattus ». Quant aux dents, toutes absentes, elles ont dû être extirpées de force et ne sont pas tombées d'elles-mêmes d'après Malez, car il subsiste en place, dans son alvéole, la pointe de la racine antérieure de la première molaire. L'orifice du canal mandibulaire a été artificiellement élargi et usé, arrondi, poli sur tous les bords ou angles saillants ; cette pièce donne l'impression d'avoir été longtemps tenue en main par l'homme paléolithique pour une utilisation indéterminée. Une seconde hémi-mandibule gauche d'ours, recueillie près des six crânes et provenant d'un jeune animal, a subi les mêmes « aménagements » que la précédente. Mais en plus elle porte du côté mésial trois perforations « intentionnelles » au niveau du canal mandibulaire, l'embouchure de celui-ci ayant été aussi un peu agrandie vers l'avant. Trois pointes osseuses grossières, l'une tirée d'un os de ruminant, les deux autres confectionnées à partir du tibia de l'ours des cavernes, une pointe et un râcloir en quartzite, de nombreuses particules charbonneuses et, plus à l'écart, un nucléus de quartzite vert granuleux, ont en outre été recueillis à cet endroit.

Dans ce dépôt, un seul fait parlerait à la rigueur dans le sens d'une participation humaine, s'il était mieux étayé : celui de la juxtaposition côte à côte des six crânes orientés dans la même direction, encore qu'on ne puisse a priori exclure une origine purement fortuite. Tout le reste, par contre, n'apporte aucun indice valable et favorable aux thèses de Malez ! L'association de charbon de bois et d'outils de pierre peut elle aussi être fortuite comme nous l'avons maintes fois souligné dans d'autres cas. Les pointes en os, pour autant qu'il s'agisse de véritables instruments (nous doutons fortement de leur nature intentionnelle mais nous n'avons pas eu l'occasion de les examiner), n'ont pas plus de signification. Enfin, dans les hémi-mandibules «ouvrées », on reconnaît immédiatement les pseudo-instruments produits par les morsures de carnassiers et l'usure naturelle (cf. p. 68).

A propos de cette trouvaille, dénonçons en passant et avant qu'elle ne soit reprise par quelque auteur mal renseigné, la relation fortement embellie qu'en a donnée Brodar (1957). On y apprend en effet que tout le groupe de crânes était entouré sur

les côtés d'omoplates d'ours. Malez (1958-1959), curieusement, ne mentionne nulle part ce détail pourtant digne d'intérêt ! Brodar ajoute qu'à un mètre de ce complexe, de nouveau contre la paroi — sous une dalle de calcaire — accompagnés d'ossements d'ours et de fragments de charbon de bois, se trouvaient trois crânes et un fémur d'*Homo sapiens*. Le fait est exact, mais présenté d'une manière pouvant facilement induire en erreur le lecteur. Les crânes humains ont été inhumés à cet endroit au plus tôt au Néolithique (Malez) ; ils sont donc entrés secondairement en contact avec les ossements d'ours et n'ont aucune relation avec le groupe des six crânes d'ours situés à proximité.

Des trois découvertes de crânes dans des niches, pas une ne nous semble pouvoir être assimilée indiscutablement à un dépôt intentionnel. La façon dont la première est présentée rend d'abord cette interprétation assez vraisemblable. Il s'agissait d'un crâne d'ours adulte placé dans une niche dont l'entrée avait été si « habilement » fermée par un empilement de pierres que Malez affirme ne s'être aperçu de sa présence qu'après avoir terminé les fouilles à cet endroit. Les pierres étaient disposées de manière à donner l'illusion d'une continuation naturelle de la paroi de la grotte. D'après le dessin, visiblement schématique, de cette trouvaille, et le plan général du gisement que donne Malez, l'entrée obstruée mesurait environ deux mètres de large et au moins soixante-dix centimètres de haut en son milieu. Avec cette importance, il semble difficile d'admettre qu'un mur de pierres sèches, même très soigneusement construit, passe inaperçu aux yeux d'un fouilleur consciencieux. Il y a eu ici soit des fouilles trop hâtives, soit une exagération sensible des faits, et les doutes à l'égard des conclusions proposées paraissent justifiés. Rappelons aussi que tout empilement de pierres n'est pas forcément d'origine humaine (p. 50). Quant au dépôt lui-même, il ne fournit pas d'indication supplémentaire : le crâne sans mandibule gisait en position normale d'après le croquis, le museau orienté vers l'entrée de la niche. Il était accompagné d'un atlas et d'un épistrophaeus (on ne précise pas si ces deux vertèbres appartenaient au même individu que le crâne), d'un fémur entier, de quelques métatarsiens et de phalanges. Parmi ces ossements se trouvaient quelques morceaux de charbon de bois, ce qui n'a en soi rien de surprenant puisqu'on était dans le prolongement d'une couche archéologique, de surcroît au même niveau et à moins de deux mètres d'un foyer.

En face de la niche précédente, au pied de la paroi opposée, Malez a découvert un deuxième crâne d'ours, également situé dans une niche naturelle. Le crâne, sans mandibule, reposait normalement sur sa base, regardant approximativement vers l'extérieur de la niche. A ses côtés se trouvaient deux fémurs vraisemblablement d'un seul et même animal ; il y avait encore, un peu plus loin, deux demi-mâchoires inférieures, dont l'une fragmentaire n'est, malgré l'importance que lui accorde son inventeur, qu'un nouvel exemple de pseudo-instrument. De nouveau, il y avait des particules charbonneuses disséminées dans le remplissage de la niche. L'entrée de celle-ci était partiellement obstruée par un gros bloc de rocher, devant lequel plusieurs centaines d'ossements d'ours, en partie brisés, formaient un tas. Malez précise que ce dernier contenait une seule hémi-mandibule, ressemblant parfaitement à l'unique du groupe des six crânes, qui, prétendument, avait été aménagée...

Tout, jusqu'à cette accumulation d'ossements, située dans un « angle mort », peut évidemment être expliqué naturellement. Il en est de même, sans aucun doute, de deux autres « dépôts intentionnels », l'un comprenant quatre crânes et divers ossements d'ours dans une niche, le second un crâne et des os de loup dans un espace vide sous une dalle calcaire à peu près quadrangulaire, qu'il est superflu de décrire en détail ici.

Wildenmannlisloch (canton de Saint-Gall, Suisse). — Beaucoup moins « spectaculaires » que celles du Drachenloch, les manifestations du « culte de l'ours » décelées par Bächler (1934, 1940) au Wildenmannlisloch sont néanmoins signalées par plusieurs auteurs, parmi lesquels nous citerons Lindner (1941), Kraft (1948), Maringer (1958), Zotz (1951), Volmar (1940), H. Bächler (1947, 1949). Très sommairement décrites par Bächler, elles se résument en deux découvertes différentes. L'une comprend un crâne d'ours presque entier, sans mandibule, fortement coincé dans une niche de la paroi du couloir postérieur, et accompagné seulement de trois os des extrémités. Le tout était recouvert d'une dalle de calcaire qui, d'après Bächler, « signifiait la protection du crâne ».

L'autre découverte a été faite dans le boyau terminal, très étroit, de la grotte. Plusieurs crânes (au moins cinq) d'ours, tous sans mandibule, y gisaient avec d'autres gros ossements. Ils n'étaient pas contenus dans des cistes en pierres soigneusement construits et fermés comme au Drachenloch (sic), mais simplement recouverts de plaquettes de la roche encaissante, l'exiguïté des lieux rendant — selon l'inventeur — superflue une protection latérale. Enfin, l'absence totale de petits éléments osseux à cet endroit est considérée comme un indice décisif en faveur de la participation humaine à la constitution de ce dépôt.

De nouveau, les conclusions de Bächler apparaissent, objectivement, difficilement défendables à l'exclusion de toute autre interprétation. Le premier cas peut être qualifié de banal sans plus ; il est explicable naturellement comme le second. Un lit de plaquettes, parce qu'il est situé au-dessus d'une couche renfermant des crânes d'ours, ne possède pas a priori une origine différente de celle qu'on lui attribue généralement. Quant à l'absence de petits os, elle a été causée sans aucun doute dans le boyau terminal par le courant d'eau qui l'a parcouru et le parcourt encore durant les périodes humides. Réduit à l'état de filet lorsque nous avons visité les tréfonds de la grotte en juillet 1964, il est et fut certainement suffisant parfois pour charrier des éléments de petites dimensions et de densité relativement faible. Les

traces d'érosion mécanique sur la paroi rocheuse au niveau du remplissage attestent la réalité de ce phénomène.

Regourdou (Dordogne, France). — Nous ne connaissons que par une brève note les trouvailles très récentes effectuées dans ce gisement par Bonifay et Vandermeersch (1962). Les structures reconnues y constitueraient à ce jour le plus grand ensemble de faits « révélant » l'existence de dépôts rituels d'ossements d'ours ! Elles sont fort diverses et comprennent des « tumulus » (tas de pierres, de sable et de cendres atteignant jusqu'à deux mètres de diamètre et un mètre de hauteur), des fosses creusées dans les niveaux sous-jacents et recouvertes de dallages intentionnels, des pierriers (tas de pierres sèches) et des coffrages de pierres sèches, toutes ces structures renfermant des restes d'ours brun (crânes et ossements divers) portant des traces de découpage et ayant peut-être été décharnés avant leur dépôt. Des éléments d'autres espèces animales ont été retrouvés sporadiquement dans les pierriers : bois et canons de cerf et de chevreuil, patte de bœuf, défenses de sanglier, où ils auraient aussi été déposés volontairement. Pour les inventeurs, le caractère intentionnel de toutes ces structures et ces dépôts d'ossements est confirmé par de nombreuses observations : « les restes osseux sont le plus souvent entiers et déposés de façon à être protégés ; les cailloux des pierriers ont été généralement apportés de l'extérieur et placés avec soin ». Ces arguments, évidemment d'une valeur très relative, ne sont pas absolument convaincants, et au premier abord déjà une des trouvailles au moins semble interprétée avec imprudence. Il est en effet peu vraisemblable que les moustériens, s'ils se livraient à des pratiques rituelles au fond de la grotte du Regourdou, aient pris la peine de recouvrir une fosse à ossements d'une dalle de 2 x 1,5 m., pesant environ huit cents kilos, comme les chercheurs précités l'admettent.

Les « structures intentionnelles » se répétant à différents niveaux établiraient, selon Bonifay, l'existence d'une véritable tradition dans laquelle l'ours occupe une position privilégiée. Pourquoi dans ce cas les innombrables stations moustériennes du Sud-Ouest de la France, qui n'ont pas toutes été fouillées au pic, n'ont-elles rien livré jusqu'à maintenant permettant de confirmer cette hypothèse ? Il n'y a pas ici, comme dans les Alpes, des raisons géographiques qui pourraient expliquer et justifier ce curieux isolement.

Des faits observés au Regourdou à l'interprétation qui en a été donnée, il subsiste un pas que de très nombreux et fâcheux précédents du même genre incitent à ne pas franchir allègrement. Mais nous reconnaissons volontiers, par ailleurs, que la discussion ne pourra être véritablement ouverte qu'une fois les trouvailles publiées de façon exhaustive.

3. LES ARGUMENTS ACCESSOIRES (OU COMPLÉMENTAIRES ETC.)

Exceptionnels sont les auteurs, admettant l'existence de pratiques magiques ou religieuses en relation avec l'ours des cavernes, qui se soient contentés des faits découverts par eux-mêmes ou par d'autres, de leur signification réelle très limitée ou souvent absente. Les difficultés et les incertitudes de l'interprétation, un mode de pensée très répandu jusqu'à ces dernières années parmi les préhistoriens, les ont entraînés consciemment ou non à user d'arguments accessoires pour soutenir leurs vues, arguments qu'il convient nécessairement d'examiner ici.

a) *Les données de l'art quaternaire.*

L'art préhistorique pariétal et mobilier renferme quelques dizaines de représentations d'ursidés dans des attitudes ou situations diverses parfois aberrantes, et certains auteurs (Abel et Koppers, 1933, Wüst, 1956) y ont vu la confirmation de leurs thèses sur le « culte de l'ours ». La démarche est aléatoire par plus d'un aspect et il a déjà été fait mention plus haut (p. 40) du décalage chronologique, géographique et culturel sensible existant entre les accumulations ou dispositions particulières d'ossements d'ours prétendues intentionnelles et les témoignages graphiques ou plastiques figurant le même animal. Tous les « dépôts d'ossements », sauf deux ou trois cas aussi discutables que les autres d'ailleurs (Reyersdorf, Istállóskö) se rapportent en effet sinon au Moustérien au sens strict, du moins à quelque chose d'à peu près équivalent sur le plan chronologique, tandis que les représentations d'ursidés les plus significatives sont apparues presque exclusivement en contexte magdalénien. Géographiquement, le centre de gravité des « offrandes » d'ossements et de crânes d'ours se situe quelque part dans les Alpes orientales ; par contre, celui de l'art quaternaire qui nous intéresse se trouve dans le Sud-Ouest de la France. Certes, on peut admettre qu'entre les uns et les autres, il y a eu des liens génétiques, mais, en définitive, ceci revient à formuler une hypothèse gratuite de plus et ne démontre strictement rien.

Les pratiques rituelles sous forme de dépôts de crânes ou d'ossements d'ours ne concernent pratiquement que l'espèce spéléenne (l'unique exception à la règle est apparemment constituée par les découvertes du Regourdou, mais Bonifay, dans sa lettre du 9 décembre 1964, n'a pas pu nous certifier de façon absolue que seule l'espèce brune soit en cause dans ce gisement) ; les auteurs se sont donc parfois préoccupés de distinguer, parmi les figurations, celles représentant l'ours des cavernes de celles attribuables à l'ours brun. Les critères d'appréciation sont trop minces, le naturalisme qu'on se plaît à accorder à l'art paléolithique souvent exagéré outre mesure pour

que la tentative ait quelque valeur démonstrative dans un sens ou dans l'autre. Aussi bien ne partageons-nous pas l'optimisme d'Abel (op. cit.) qui, sur quarante-quatre représentations d'ours indubitables, reconnaît avec certitude quatre fois l'ours des cavernes, vingt-sept fois l'ours brun, le reste étant d'une interprétation peu sûre, ni celui de Koby (1953) plus circonspect qui, tout en soulignant très justement les difficultés d'identification, admet néanmoins comme bien certain que l'ours spéléen est beaucoup moins souvent reproduit que le brun, et en déduit que le premier ne devait pas faire l'objet d'une chasse systématique.

Si la détermination spécifique des ursidés de l'art préhistorique est et restera toujours une question parfaitement oiseuse, de laquelle on ne peut rien espérer, il est indéniable par contre que certaines découvertes tendent à démontrer que l'ours jouait un rôle peut-être sensiblement différent de celui des autres espèces animales dans le monde mental de l'homme du Paléolithique supérieur. Mais ces présomptions, fragiles parce que les faits sont peu nombreux, n'apparaissent autorisées qu'au Magdalénien. C'était d'ailleurs déjà l'opinion de Luquet (1939) qui, après avoir examiné l'exactitude et l'interprétation des témoignages livrés par l'art quaternaire, constatait objectivement «qu'il n'y a pas la moindre preuve, non seulement d'un culte, mais même de croyances quelconques, relatifs à l'ours pour les temps antérieurs à cette époque ».

b) *Les parallèles ethnographiques.*

Ce sont eux qui jouent le rôle prédominant dans l'interprétation, quand ce n'est dans la justification des faits, et leur énumération prend souvent plus de place que l'exposé de ces derniers. Bächler y a recours dès sa première publication des découvertes du Drachenloch (1921). Cette tendance ne fera que s'accroître par la suite (Bächler, 1934, 1940) et se manifestera chez la plupart des partisans ou défenseurs du culte de l'ours paléolithique : Gahs (1928), Findeisen (1941, 1957), Schmidt (1926, 1941), Koppers (1933, 1938, 1946), Patte (1950), H. Bächler (1947, 1949 dans Tschumi), Zotz (1939, 1951, 1958), Wüst (1956), Volmar (1940), Kraft (1948), Maringer (1958), Ehrenberg (1953), Meuli (1946), etc.

Il est superflu de refaire ici le procès du comparatisme ethnographique appliqué à des documents archéologiques de la nature de ceux que nous avons présentés et discutés. La diversité des données ethnologiques est telle qu'il est toujours possible d'en trouver une ou plusieurs qui plaquent de façon satisfaisante avec la signification qu'on a donnée ou qu'on aimerait donner aux faits, surtout si ceux-ci se rattachent à la vie psychique de l'homme préhistorique. Le procédé reste valable jusqu'à un certain point dans l'interprétation des témoignages de la vie matérielle, mais n'apporte évidemment aucune démonstration dans le cas présent, ainsi que Cramer (1941), Sauter (1950), Koby (1951), Müller-Beck (1954), par exemple, l'ont déjà relevé.

c) *L'importance économique de l'ours.*

Zotz (1944, 1951, 1958, etc.), pour ne citer que lui, en attribuant un rôle économique de premier plan à l'ours des cavernes à l'époque paléolithique, et en admettant conjointement l'existence de relations magico-religieuses particulières liées à cet animal, représente une opinion qui a l'avantage d'être d'une certaine logique, même si ces deux termes n'ont pas été mis explicitement en rapport. En tant que gibier préféré ou exclusif, l'ours des cavernes objet de pratiques rituelles pour assurer sa multiplication, apaiser le dieu de la chasse ou dans tout autre but, n'aurait en effet rien de très surprenant, le premier état expliquant et par là même confirmant le second. Mais, on l'a vu plus haut (p. 32), la chasse à l'ours spéléen semble n'avoir jamais eu l'importance qu'on lui a prêtée, et elle ne saurait, dans ces conditions, être invoquée pour étayer une interprétation chancelante.

4. CONCLUSIONS

L'existence de pratiques magico-religieuses au Paléolithique, sous forme de dépôts intentionnels de crânes et d'ossements d'ours des cavernes à l'intérieur de certaines grottes, n'est guère soutenable dans l'état actuel des connaissances. Du faisceau de documents sur lequel on l'a fondée, il ne subsiste effectivement rien, une fois les faits qui le composent éliminés un à un, parce que mal établis, déformés, exagérés ou simplement explicables naturellement. Si quelques-uns d'entre eux sont à mettre à la rigueur au bénéfice du doute, cela tient avant tout à l'insuffisance de l'information à leur sujet, circonstance qui ne permet évidemment de conclure ni dans un sens ni dans l'autre.

La signification profane (caches à provisions) ou technique (dépôt de moelle et de cervelle en vue du tannage des peaux) attribuée parfois à certaines découvertes, est tout aussi inconciliable avec les faits réels, dans la mesure où ces derniers peuvent, après coup, être précisés.

Il serait néanmoins injuste de condamner sans excuse Bächler et ses nombreux émules, parce que leurs conclusions, au sujet du « culte de l'ours », s'avèrent aujourd'hui erronées ou très hasardeuses. Les ossuaires d'ours tendent des pièges multiples au préhistorien qui les explore, pièges que seule une attitude raisonnablement critique et une méthode de fouille adaptée permettent d'éviter. Or, l'une et l'autre sont les fruits d'une évolution certaine dans l'esprit et les exigences de la recherche préhistorique, évolution dont nos prédécesseurs n'ont pas bénéficié, mais qu'ils ont contribué involontairement, par leurs errements et leurs tâtonnements, à susciter.